



L'OR BLEU ET LA PENINSULE ARABIQUE

L'Arabie, dépourvue d'eau, entourée d'eaux.

**Mémoire de géopolitique
du commissaire principal de la marine Jean LE ROCH
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Moyen-Orient »**

Directeur : M. Pascal LE PAUTREMAT

Avril 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'or bleu et la péninsule arabique
2. 2006_memoire_geop_or bleu péninsule arabiq_Le Roch
3. Commissaire principal, Marine, LE ROCH Jean, France
4. 22 mars 2006
5. Division D – groupe D6
6. Mémoire de géopolitique

Bordée par la mer Rouge et le golfe d'Aqaba au sud-ouest, par la mer d'Arabie au sud-est et par le golfe d'Oman et le golfe Persique au nord-est, la péninsule arabique est dépourvue d'eau mais entourée d'eaux. Centrée sur la péninsule arabique, la problématique de l'eau recouvre deux caractéristiques : un climat aride et désertique quasi généralisé qui fait de l'eau une ressource rare et prisée à l'intérieur de la péninsule d'une part, et une difficile maîtrise des eaux entourant la péninsule d'autre part. Espace de plus en plus critique au plan géostratégique, car vers elle convergent des grandes problématiques de la sécurité internationale (géopolitique de l'eau, de l'énergie, terrorisme, piraterie), la péninsule arabique peine à trouver les réponses aux défis qui s'imposent à elle. Force est de constater que les Etats de la péninsule, qui sont tous concernés par les problématiques de l'eau, douce ou salée, ne parviennent pas à se concevoir comme un ensemble cohérent, et à y apporter une réponse commune. Dans ces conditions, et compte tenu des enjeux stratégiques et économiques, on voit mal ce qui pourrait mettre en cause l'omniprésence des occidentaux dans la région.

7. Ressources, maîtrise des espaces, Moyen-Orient, Péninsule arabique, Détroits

L'or bleu et la péninsule arabe

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : L'ARABIE DENUEE D'EAU ?

Les procédés locaux d'approvisionnement en eau douce

Etude sous-régionale : des problématiques convergentes

DEUXIEME PARTIE : LES ESPACES MARITIMES, ENJEUX GEOPOLITIQUES ET STRATEGIQUES : L'ARABIE CERNEE D'EAU.

L'Histoire dictée par la géographie

Conflits territoriaux pour la maîtrise de flux maritimes

La maîtrise des espaces, terrorisme et piraterie

INTRODUCTION

Vaste péninsule à la jonction de l'Afrique et de l'Asie, à l'est de l'Éthiopie et du nord de la Somalie, au sud de la Palestine, de la Jordanie et de la Mésopotamie, et au sud-ouest de l'Iran, l'Arabie est essentiellement désertique.

Cet ancien bloc continental forme une vaste étendue de roche et de désert quasi rectangulaire couvrant une superficie de 3 009 600 km². La péninsule se compose principalement d'un plateau, bordé à l'ouest de montagnes plissées longeant la mer Rouge. L'Arabie Saoudite occupe les trois quarts de la péninsule, tandis que l'extrémité sud, ainsi que la région située le long de la côte jusqu'au golfe Persique regroupent la république du Yémen, Oman, les Emirats arabes unis, le Qatar, le Koweït et le petit archipel de Bahreïn.

La bande montagneuse le long de la mer Rouge, du Yémen au Hedjaz, a toujours été le centre économique et culturel de la région. Le Yémen fut jadis le bastion de l'empire légendaire de la reine de Saba; le commerce des épices incita les Romains à appeler ce territoire Arabia Felix (l'Arabie heureuse). Le Hedjaz vit la naissance de l'islam. C'est en Arabie Saoudite, gardienne de l'islam, que se situent les villes saintes, La Mecque et Médine.

Sous la péninsule se trouvent quelques uns des plus riches gisements de pétrole du monde. 63 % des réserves pétrolières mondiales sont concentrées dans le sous-sol des Etats du Golfe, et en Arabie Saoudite, troisième producteur de la planète. Jusqu'à la découverte du pétrole au début de ce siècle, la péninsule d'Arabie ne possédait guère de ressources naturelles connues et l'essentiel de sa population éparpillée, composée de Bédouins, menait une existence nomade. De petites communautés agricoles sédentarisées vivaient le long de la côte ou dans les oasis, mais l'environnement désertique ne pouvait faire vivre que quelques poignées d'individus. La découverte du pétrole apporta la richesse aux Etats de la péninsule et métamorphosa leur mode de vie. La plupart des Bédouins ont abandonné leur vie nomade, et la majorité de la population gravite autour de villes nouvelles, tandis que l'industrie du pétrole attire un afflux de travailleurs étrangers: la péninsule a connu une explosion démographique sans précédent depuis le milieu du XX^{ème} siècle. L'Arabie Saoudite et le Koweït sont

aujourd'hui parmi les nations les plus riches de la planète et sont des membres clés de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les revenus que les Etats du Golfe tirent du pétrole ont permis des investissements énormes: aéroports, réseau routier, usines de dessalement, système éducatif... Ils sont maintenant une charge pour ces Etats qui ont du mal à maintenir le niveau de vie de leurs citoyens. Les perspectives d'avenir demeurent toutefois positives car la demande en pétrole ne cesse d'augmenter.

Bordée par la mer Rouge et le golfe d'Aqaba au sud-ouest, par la mer d'Arabie au sud-est et par le golfe d'Oman et le golfe Persique au nord-est, l'Arabie est dépourvue d'eau mais entourée d'eau. Centrée sur la péninsule arabique, la problématique de l'eau recouvre deux caractéristiques : un climat aride et désertique quasi généralisé qui fait de l'eau une ressource rare et prisée à l'intérieur de la péninsule d'une part, et une difficile maîtrise des eaux entourant la péninsule d'autre part. C'est d'ailleurs largement grâce à l'eau de mer qui la borde qu'elle envisage de faire face à son déficit d'eau douce. Il n'y a pas de tensions géopolitiques dues au partage de la ressource en eau douce en raison même de la configuration géographique. Pour autant, il s'agit d'un enjeu majeur qui sera décrit dans un premier développement, et dont on perçoit les prémises d'une prise en compte collective. Les tensions géopolitiques tiennent plus à la dimension maritime de la péninsule, dont les approches comprennent des zones d'intérêt stratégique pour l'économie mondiale, en particulier pour le transport de pétrole. Ce sera l'objet d'une deuxième partie, qui montrera que faute d'une coopération régionale aboutie, et compte tenu des enjeux stratégiques vitaux, la communauté internationale est contrainte de s'impliquer.

1. L'Arabie dénuée d'eau ?

Des affleurements montagneux isolés et de longues crêtes interrompent le paysage de la péninsule arabique, tandis que le djebel Toweïq, une crête rocheuse escarpée, forme un arc de cercle, long de 800 km du nord au sud et séparant la péninsule en deux moitiés. Le trait le plus caractéristique de la péninsule d'Arabie est le Rub al Khali (le quart vide), le désert des déserts. Les dunes de cette étendue désertique inhospitalière s'étendent loin vers le nord-ouest jusqu'à la mer de sable du Grand Nafud dans le nord de l'Arabie Saoudite. Pourtant le désert n'occupe pas toute la péninsule. Des matériaux volcaniques ont fait surface le long de crevasses, formant des couches plates dissimulant les roches stratifiées du plateau, de sorte que des couches de terre fertile recouvrent la surface entrecoupée d'éboulis. Dépourvue de fleuves permanents, la péninsule connaît quelques rares précipitations, essentiellement en hiver. Seule la région du Yémen, à la pointe sud de la péninsule, reçoit quelques pluies estivales tropicales apportées par les vents de mousson.

Selon la loi coranique, l'eau est un don de Dieu. En principe, elle appartient à la communauté, ce qui crée un droit fondamental d'utilisation par les êtres humains et leurs troupeaux. Néanmoins, toute valeur ajoutée à l'eau, résultant d'investissements dans le pompage, le stockage, le traitement, la répartition, la distribution... crée un droit qualifié à la propriété, permettant l'appropriation de l'eau et sa vente au niveau local, tout en respectant les droits des pauvres. Le Coran attribue un aspect purificateur à l'eau (ablution avant les prières) et en prescrit la quasi-gratuité et son utilisation parcimonieuse, sans excès ni gaspillage. L'eau n'est en quelque sorte pas un bien monnayable, pourtant elle a un coût et sa pénurie contraint les pouvoirs publics à légiférer, ce qui ne va pas sans heurter la culture des populations.

Le climat désertique et l'explosion démographique de cette région (en 50 ans, la population a quintuplé) donnent au problème de l'eau une résonance particulière. La situation des pays de cette région est assez uniforme et la gestion de l'eau est assez similaire. Les techniques pour se procurer de l'eau sont théoriquement de quatre sortes, mais en réalité l'exploitation des eaux de surface est marginale faute de cours d'eaux permanents et à cause des phénomènes d'évaporation. Seuls sont réellement mis en œuvre le dessalement, le recyclage des eaux usées et l'exploitation des eaux

souterraines.

Ces techniques ne sont pas sans conséquences. Premièrement, elles sont excessivement coûteuses, ce qui a pour effet d'accroître le caractère spéculatif de l'eau et donne une position privilégiée, donc de puissance, aux pays pouvant s'offrir cet or bleu. Deuxièmement, l'utilisation des aquifères fossiles à laquelle s'adonnent de manière abondante certains pays (comme l'Arabie Saoudite) a des conséquences sur la stabilité géologique des sols des espaces souterrains. Si la plupart de ces conséquences sont encore inconnues, on sait néanmoins que l'eau fossile ne se renouvelle pas et qu'elle est facteur d'une salinisation importante des sols et donc d'une réduction des sols cultivables.

Dans cette région, si l'eau a été un facteur économique considérable de transformation de ces sociétés, elle n'a pas été (à la différence d'autres parties du monde arabe du Moyen-Orient, en particulier dans le Croissant fertile) la source de tensions ou de conflits entre les pays de la péninsule arabique. En revanche, l'accroissement démographique, l'urbanisation croissant font de cet élément naturel un enjeu politique commun de premier ordre.

On s'attachera dans cette partie à décrire la ressource en eau, et non la ou les ressources exploitables dans l'eau: la pêche de la perle fine ne cesse de décliner depuis l'introduction des perles de culture, et si la pêche se maintient, elle est essentiellement destinée aux consommations nationales. Les procédés d'approvisionnement en eau appellent un premier développement, avant de s'intéresser aux Etats de la péninsule.

1.1. Les procédés d'approvisionnement en eau douce

La péninsule est pratiquement dépourvue de cours d'eau permanent. Les Etats développent une politique de mise en place de retenues d'eau pour réguler les crues des wadi¹, souvent soudaines et plus désastreuses qu'avantageuses.

Plutôt que de s'attaquer à la demande, l'effort principal porte donc sur l'offre par la recherche des solutions techniques. Mais l'eau ainsi obtenue demeure chère et grosse consommatrice d'énergie.

¹ Un oued (plur. Wadi) est un cours d'eau asséché qui peut connaître un afflux d'eau éphémère en cas de précipitations soudaines ou prolongées.

1.1.1. L'exploitation des ressources naturelles : la captation des eaux souterraines

L'utilisation des eaux souterraines est ancienne: nappes phréatiques et grands aquifères viennent compléter les ressources insuffisantes fournies par les eaux de surface. Elles sont d'importances diverses, situées à des profondeurs très variables.

Les nappes sous-terraines sont exploitées dans les déserts ou pendant la saison sèche dans les régions plus arrosées. Les galeries drainantes qui permettent d'amener par gravité l'eau des nappes souterraines à la surface sont la création d'une collectivité. Cette technique exige des travaux considérables effectués dans les zones de piémont. Les nappes sont captées et l'eau s'écoule par une galerie drainante souterraine construite en pente plus faible que la surface topographique. Elle débouche à quelques kilomètres de la montagne, là où les alluvions plus fines sont plus aisées à travailler. Elles sont encore nombreuses dans le sultanat d'Oman où elles irriguent plus de la moitié de la superficie cultivée.

Les nappes phréatiques (à des profondeurs variables de quelques mètres à quelques centaines) dans les vallées, les plaines et les dépressions sont utilisées à l'aide de puits individuels. Les techniques récentes de forages profonds, parfois à plusieurs centaines, voire quelques milliers de mètres, ont modifié les conditions de mobilisation de l'eau notamment dans les déserts de bouclier où le matériel sédimentaire qui recouvre le vieux socle renferme de gigantesques aquifères. En péninsule Arabique, 11 nappes superposées sont regroupées en 4 systèmes dont certains sont constitués d'eau fossile. L'ensemble partiellement alimenté depuis les hauteurs du Hedjaz, de l'Asir et du Yémen s'écoule vers l'est et le nord-est de la Péninsule. Le royaume saoudien utilise annuellement plusieurs milliards de m³ d'eau souterraine pour cultiver le blé le plus cher du monde au cœur du désert arabe.

1.1.2. Le traitement des eaux usées

L'épuisement de la ressource naturelle et coût encore élevé du dessalement pousse les Etats de la péninsule arabe à une éventuelle source meilleur marché. En 2002, le ministre saoudien délégué aux Affaires Islamiques a demandé et obtenu deux ordonnances auprès des autorités religieuses du Royaume, pour permettre aux mosquées de recycler l'eau et l'utiliser pour les ablutions, le rituel de lavage qui exige un niveau

élevé de propreté.

Pour promouvoir les échanges d'expériences et le savoir-faire technique entre pays du Moyen-Orient, la FAO² aide le Koweït à réaliser un centre de référence pour les études et la recherche sur le traitement et le recyclage des eaux usées. Les eaux usées traitées ont des avantages potentiels comme ressource pour l'agriculture et les autres usages, en particulier dans les pays qui connaissent des pénuries d'eau. Le centre de recherches a pour objectifs de promouvoir les échanges d'expériences en gestion des eaux usées traitées et les savoir-faire techniques, en particulier entre pays du Moyen-Orient et également encourager les études et la recherche sur le traitement et le recyclage des eaux usées, avec un intérêt particulier pour l'agriculture.

1.1.3. Le dessalement

Pour satisfaire la demande croissante en eau potable dans les Etats du Conseil de Coopération du Golfe (GCC) – Emirats Arabes Unis (EAU), Bahreïn, Arabie Saoudite, Oman, Qatar et Koweït de 3,9 milliards de m³ en 1999 à 8,8 milliards de m³ d'ici à 2010, les gouvernements de la région se tournent vers le dessalement. Les six états du GCC ont collectivement dépensé plus de 40 milliards de dollars US pour la construction de 550 stations de dessalement des eaux de mer au cours des 25 dernières années.

Elles comprennent environ 393 stations en Arabie Saoudite, 98 aux EAU et 34 au Koweït – et celles-ci fournissent presque 85% de l'eau potable de la région du Golfe. La production d'eau douce au moyen des technologies du dessalement apparaît comme une solution logique. Au cours des cinquante dernières années, le dessalement n'a cessé de gagner du terrain. Sur le plan économique comme sur le plan technique, sa faisabilité est bien établie et il est capable de fournir une eau d'excellente qualité et en grandes quantités. Les nouveaux procédés à membranes, comme la microfiltration, la nanofiltration et l'osmose inverse, permettent la réutilisation de l'eau, la purification ou de dessalement à des coûts qui varient entre 0,10 et 0,30 euro par m³ s'agissant des eaux saumâtres ou des eaux de qualité médiocre ; quand au dessalement de l'eau de mer il revient aujourd'hui à moins de 0,45 euros/m³.

Mais débarrasser l'eau saumâtre et l'eau de mer de sel et de leurs impuretés demeure un

² Food an Agriculture Organisation, l'agence des Nations Unies en charge des questions alimentaires dans le monde.

processus industriellement lourd, avec un fonctionnement coûteux et une maintenance continue, consommant beaucoup d'énergie. Le dessalement n'est pas la panacée. Hormis les considérations de coût, toute unité de production défigure le littoral car elle doit être flanquée d'une centrale électrique. Celle-ci rejette des gaz à effet de serre qui, à leur tour, contribuent au changement climatique et agissent sur le cycle hydrologique naturel. Le dessalement s'accompagne d'une grande production de saumure, une solution concentrée de sels minéraux divers et de matières organiques. Si elle n'est pas fortement diluée avant son rejet à la mer, elle flotte et contribue à la croissance de colonies d'algues dangereuses. En fait, le dessalement constitue une réponse techniciste mais incomplète: les programmes de dessalement doivent être complétés par une bonne gestion des ressources en eau, avec l'application de meilleures pratiques de gestion de l'eau (exigences en matière de lessivage, méthodes d'irrigation améliorées) et le choix de cultures appropriées.

La principale application du dessalement de l'eau consiste en la fourniture d'eau potable; en règle générale, l'application de la technologie du dessalement de l'eau à l'agriculture n'est pas rentable; actuellement, le dessalement de l'eau est bien moins économique que la réutilisation des eaux résiduelles traitées à des fins agricoles. L'application du dessalement de l'eau à l'agriculture est encore aujourd'hui limitée à certaines zones; cette technologie n'est utilisée de façon efficace que pour certaines cultures à fort rapport économique et lorsque les investissements sont subventionnés par l'État (ce qui est le cas en Arabie Saoudite).

1.2. Approche sous-régionale

Avec des précipitations annuelles moyennes de 59 mm (avec d'importantes disparités géographiques) et un climat aride comprenant d'importantes amplitudes thermiques, l'Arabie saoudite dispose de ressources en eau tout à fait insuffisantes pour sa propre consommation. Cette insuffisance est d'autant plus criante que certaines des réserves sous-terraines couvrent des zones à l'aplomb des frontières, et sont donc partagées entre Etats de la péninsule. Cependant la taille de l'Arabie saoudite et sa place dominante dans la péninsule justifient un développement particulier, avant d'analyser le cas des Etats du Golfe Arabo-persique et celui des Etats du sud de la péninsule.

1.2.1. L'Arabie saoudite, puissance dominante, peine à satisfaire ses besoins

1.2.1.1.- Des ressources insuffisantes

En ce qui concerne les eaux de surface l'Arabie ne compte aucun cours d'eau permanent naturel. Compte tenu des conditions climatiques, elles ne représentent qu'un apport limité. Elles sont de plus localisées presque exclusivement dans le sud-ouest du pays (500 mm de précipitations par an dans la région de l'Assir). En 1993, environ 185 réserves artificielles et barrages de différentes tailles avaient été construits pour une capacité de 475 millions de m³. 45 réserves étaient en projet dont la réserve de Bisha, aujourd'hui achevée dans le sud ouest, comprenant à elle seule une capacité de 325 millions de m³. Afin de conserver les eaux de pluie pour la consommation domestique et pour protéger les nappes phréatiques, cinq barrages ont été construits autour de Riyad (Hair Dam, Laban Dam, Namar Dam, Olab Dam, Wadi Hanifa Dam) pour une capacité de 12 millions de mètres cubes.

Une part importante des ressources provient encore des réserves aquifères non renouvelables, mais l'épuisement de ces nappes fossiles, qui est arrivé à un stade critique, conduit les autorités à privilégier l'exploitation d'autres types de ressources, dont l'eau dessalée. La réserve totale (y compris les eaux fossiles) est estimée par la FAO à 500 millions de m³, dont 340 millions extractibles dans des conditions économiques acceptables pour le pays.

L'eau reste le problème majeur de l'Arabie Saoudite. Un recoupement entre les différentes données officielles permet d'estimer la consommation annuelle totale d'eau en Arabie saoudite à environ 20 Md m³, dont environ 2,5 Md m³ à usage domestique et industriel. Depuis le début de la décennie 1990, la consommation augmente de 5% par an. L'Arabie figure au premier rang mondial en terme de consommation d'eau per capita (environ 300 litres par jour et par habitant en moyenne, tous secteurs confondus contre 120 litres en 1980), et en terme de capacité installée de dessalement de l'eau de mer.

L'urbanisation et l'industrialisation constituent l'une des causes de cet accroissement étant entendu que l'agriculture, bien qu'elle utilise désormais en partie les techniques de recyclage, absorbe près de la moitié des réserves naturelles en eau dont une bonne partie en ressources fossiles non renouvelables. Le gouvernement a par ailleurs décidé

d'accélérer son désengagement de la politique d'aide à la culture du blé qu'il avait suivi jusqu'à présent. En 1980, les autorités s'étaient fixés, pour des raisons stratégiques, un objectif ambitieux d'autosuffisance. Grâce à un prix d'achat garanti très incitatif de 1000 dollars la tonne (le cours mondial actuel est de 110 à 120 dollars la tonne), la production a augmenté au début à un rythme proche de 100%. L'objectif fut atteint au cours de la campagne 1985-1986 puis rapidement dépassé : les subventions avaient attiré une foule d'investisseurs. Le développement des cultures céréalières et fourragères, a mis à mal les réserves d'eau du pays. Dans beaucoup de régions, la nappe phréatique est épuisée, les nappes d'eau fossiles surexploitées. La première se renouvelle difficilement du fait de la faible pluviométrie. Elle est en outre, à de nombreux endroits, polluée par les eaux usées. Les secondes sont par hypothèse non renouvelables. Au rythme actuel d'utilisation, certains experts américains estiment qu'il n'y aura plus d'eau dans le sous-sol saoudien à très court terme.

1.2.1.2.- Stratégies mise en place

L'arrêt des exportations de céréales et la diversification de la production devraient permettre d'enrayer le processus et d'atteindre les objectifs fixés. Par ailleurs les autorités saoudiennes s'intéressent de très près aux problèmes de gestion du réseau d'adduction (la mission économique auprès de l'ambassade de France évoque des fuites importantes dans les canalisations et infrastructures pouvant atteindre officieusement 50 %).

La restructuration du secteur de l'eau a progressé avec la création en juillet 2001 d'un ministère de l'eau qui récupère l'ensemble des attributions et moyens actuels, dans le domaine de l'eau, du ministère de l'agriculture et de l'eau, ainsi que les compétences dévolues jusqu'ici en ce secteur au ministère des affaires rurales et des collectivités locales. Dans le cadre de cette restructuration, la puissante Saline Water Conversion Corporation (SWCC) -organisme public fondé en 1974- est responsable de la programmation, de la construction, et de la gestion des unités de dessalement d'eau de mer ainsi que de l'acheminement par conduits de l'eau dessalée vers les principales villes du Royaume et les "High Point Terminals" (HPT). Elle conserve son statut d'organisme indépendant, mais le ministre de l'eau dont les locaux se situent au sein même de la SWCC à Riyad, exerce de plein droit la présidence de son conseil

d'administration.

Avec 30 % de la production mondiale d'eau dessalée en 2003, et un objectif de 54 % en 2004, l'Arabie saoudite se situe au premier rang. Les 30 usines de dessalement d'eau de mer du pays produisent environ 2,8 millions de m³/j d'eau douce, soit 45 % de l'eau à usage domestique et urbain (70% de la consommation des ménages). L'Arabie saoudite est le premier producteur mondial d'eau dessalée. En 1992, il n'y avait que 22 usines de dessalement, pour une capacité de production de 1,9 million de m³ par jour.

Le recours aux procédés de recyclage des eaux usées est encore limité dans le pays, mais commence à faire l'objet d'un intérêt grandissant tant de la part du secteur privé que public. A ce jour, moins d'un dixième des eaux usées générées quotidiennement dans les villes du Royaume seraient recyclées.

Le projet de restructuration du secteur de l'eau affiche clairement comme objectif l'ouverture du secteur aux opérateurs/investisseurs privés, dans le cadre de cession de concessions en BOT ou BOO ("Built Operate Transfer" et "Built Operate Own"). Le Japon a une position dominante dans les études, la construction et la gestion des réseaux d'eau dessalée. Les Etats-Unis d'Amérique se positionnent sur le marché de dessalement et de maintenance de réseaux de distribution. Des sociétés européennes bénéficient de places de premier choix sur le marché local des pipelines. Du côté français, plusieurs sociétés ont d'ores et déjà contribué à la mise en place de différents projets. Même si les Japonais ont su acquérir une position dominante dans les études, la construction et la gestion de réseaux d'eau dessalée, des perspectives très intéressantes s'ouvrent aux entreprises françaises, tant pour ce qui est de la fourniture de matériel de haute technologie, que dans une optique d'investissement en direct ou en co-entreprise sur des projets de gestion urbaine de l'eau -distribution, recyclage...- ou de dessalement.

1.2.2. Les émirats du golfe Arabo-persique : une situation de crise

1.2.2.1. Les ressources naturelles

Au Koweït, qui recouvre 17820 km² d'un territoire quasiment désert comprenant quelques oasis, le climat est rude et désertique. Les pluies (entre 115 mm et 127 mm par an) tombent principalement pendant la saison la plus fraîche, entre octobre et mai. Le

pays ne comprend aucun cours d'eau permanent. Les eaux de pluie accumulées dans les dépressions naturelles en saison fraîche stagnent et s'évaporent, une faible proportion s'infiltré dans le sous-sol compte tenu de la chaleur et des caractéristiques du sol. L'eau souterraine, localisée dans les régions d'Al-Rudatain et d'Um-Aish, est la seule ressource naturelle du pays. Le pays compte deux aquifères principaux, qui connaissent une ponction annuelle de 20 milliards de m³ par an et dont les caractéristiques se dégradent tandis que les quantités disponibles diminuent sans se renouveler. Cette eau à taux de salinité très faible est utilisée pour arroser les plantes et pour les différents besoins de l'industrie pétrolière. Elle est parfois mélangée avec de l'eau distillée afin de la rendre propre à la consommation. La capacité de production en eau souterraine était en 1988 de 472,5 millions de litres par jour. Avec l'exploitation prochaine de nouveaux champs à Um Gadir, Al-Wafra et Al-Shigaya, la production devait avoisiner en 2005 les 1,24 milliards de litres par jour. Notons tout de même que la qualité de cette eau a été sévèrement affectée durant la Guerre du Golfe par l'incendie de quelques 700 puits de pétrole.

L'archipel de Bahreïn (33 îles dont une dizaine inhabitées) est le plus petit Etat de la péninsule arabique (706 km²). On trouve des palmeraies dans la partie nord, un paysage semi-désertique ailleurs. Le climat est chaud et aride, avec des précipitations annuelles moyennes de 70,6 mm. Il n'y a ni cours d'eau pérenne ni réserve artificielle. Bahreïn bénéficie de l'aquifère de Damman, qu'il partage avec le Koweït.

L'Etat du Qatar est situé sur une petite péninsule se projetant vers le nord dans le Golfe Persique à partir de l'Arabie. La superficie totale du pays est d'environ 11.000 km². La capitale, Doha, est située sur la côte est. L'île de Halul, située à 60 nautiques à l'est de la capitale, est un site de récupération et de stockage des gisements offshore du pays. Le Qatar est essentiellement un désert parcouru par les vents, avec des dunes de sables, des plaines salées et arides. Le climat est aride avec une pluviométrie moyenne annuelle de 75 mm. Il n'y a pas de cours d'eau pérenne, la ressource principale provient des nappes sous-terraines, partagées avec l'Arabie saoudite pour celles du sud. La ressource qatariote est donc fortement dépendante des consommations saoudiennes. La ressource est estimée à 45 millions de m³/an à consommation saoudienne égale.

Les Emirats Arabes Unis sont une fédération de sept émirats situés sur la côte est de la péninsule: Abu Dhabi, Dubaï, Sharjah, Ras Al Khaimah, Fujairah, Umm ul Quwain et Ajman. Fujairah a un accès direct sur le golfe d'Oman, tandis que les six autres bordent le Golfe Persique. Regroupant 1,9 million d'habitants (dont 90% d'immigrés), ils

couvrent 83 600 km² dont 90% sont déserts. En 1993, la terre cultivée est évaluée à 54 512 ha. Le climat est chaud et aride, avec une pluviométrie annuelle moyenne de 100 mm.

Dépourvus de cours d'eau permanents, les Etats de la côte est de la péninsule pourraient s'acheminer vers une importante sécheresse, à moins que de prendre des mesures de redressement drastiques. La croissance démographique et la recherche de l'autosuffisance alimentaire ont entraîné une très forte pression sur les ressources en eau. Les niveaux des nappes phréatiques pourraient s'assécher entièrement.

Aux Emirats Arabes Unis, on estime que les pluies permettent un renouvellement annuel des stocks souterrains de 150 millions de m³, mais en 1995, les prélèvements étaient estimés à 1 615 million m³ sur une consommation totale de 2,1 millions. La ressource s'épuise tandis que la qualité s'altère en raison des infiltrations d'eau de mer. La situation s'y est accompagnée d'un assèchement des puits d'eau douce et la contamination de l'eau de surface dans les zones côtières des émirats, en particulier à Dibba, Kalba et Fujairah même si en 2003, plusieurs nouveaux puits d'eau ont été découverts dans la région occidentale d'Abu Dhabi . Ces puits ont une capacité totale de 510.000 mètres cubes par jour.

Aux Emirats Arabes Unis le déficit d'eau pourrait avoir atteint environ 31 millions de mètres cubes en 2005. La consommation en eau y est la plus forte du monde, dépassant 454 litres par personne et par jour avec un taux de croissance annuelle de 8 à 10%.

Au Koweït le niveau de consommation demeure très élevé et ne cesse d'augmenter (7% par an). Les dernières données de la FAO indiquent que les consommations annuelles estimées (540 millions de m³) se répartissent en 56% pour l'irrigation, 37.4% pour l'usage domestique, 4.1% pour constitution de stocks de sécurité, et 2.4% pour l'industrie. 43% de l'eau potable consommée provenait d'usines de dessalement.

A Bahreïn, la consommation annuelle estimée en 1991 dépassait 239 millions de m³, soit le double de la capacité de renouvellement de l'aquifère. Les prélèvements excessifs ont entraîné une décroissance des réserves de 4 mètres, et plus de la moitié de la réserve d'origine est dégradée par des infiltrations d'eau de mer.

Au Qatar enfin, en 1994, les prélèvements et consommations étaient estimés à 292 million m³, dont 74% pour l'agriculture, 23,2% pour l'usage domestique et 2,8% pour l'industrie. Les extractions d'eau sous-terraines sont estimés à 188 millions de m³, pour un prélèvement nominal de 45 millions pour le renouvellement.

1.2.2.2. Stratégies mises en oeuvre

Les Etats arabes du Golfe développent une double stratégie, avec d'une part un effort de gestion par les autorités, et d'autre part un effort de diversification des ressources : dessalement, recyclage des eaux usées, importation d'eau douce sont les solutions mises en oeuvre.

L'effort de gestion prend tout d'abord une forme institutionnelle, par la création ou réforme des structures étatiques dédiées. Ainsi au Koweït c'est le Ministère de l'Energie qui est en charge de la production et de la distribution de l'eau pour l'ensemble du pays. Par ailleurs les gouvernements ont pris conscience de la dimension territoriale du dossier et recherchent tous usage plus pertinent des stocks, en élaborant des politiques agricoles d'aménagement du territoire, qu'ils combinent à des démarches de modernisation des systèmes d'irrigation souvent obsolètes et générateurs de déperditions. De plus les gouvernements conduisent des campagnes de sensibilisation, une politique des prix des céréales et de l'eau adaptée. Cependant cet effort sur la demande ne porte pas encore ses fruits, et les gouvernements arabes du Golfe recherchent tous l'accroissement des stocks disponibles (importation, augmentation des quantités retraitées, surveillance de la reconstitution des aquifères) en visant une diminution de la dépendance vis-à-vis des réserves aquifères.

Compte tenu des fortes déperditions, tous les Etats de la zone recherchent la possibilité de valoriser les eaux usées, dont la production est croissante compte tenu de l'expansion démographique. Après traitement, elles peuvent être utilisées pour différents usages dont les principaux sont l'arrosage des espaces verts et l'irrigation.

Au Koweït, les eaux usées voient leur consommation augmenter très fortement en raison de la croissance du développement urbain et de la population du pays. Ces eaux représentent près de 70% de la consommation totale d'eau douce. 585 millions de litres d'eau douce sont consommés par jour, qui généreront près de 405 Millions de litres d'eaux usées. Le pays compte 3 stations d'épuration principales mais ces différentes infrastructures sont insuffisantes et c'est ainsi que l'Emirat étudie différents projets liés au recyclage des eaux usées.

En 2000 Bahreïn traitait environ 8 million m³ /an d'eau usées aux fins d'irrigation avec

un objectif de développement de l'emploi des eaux de traitement (49 million m³/an) pour l'agriculture.

Les derniers chiffres disponibles en ce qui concerne les eaux retraitées au Qatar faisaient état de 25, 2 millions de m³ par an. Une ressource potentielle gît sous Doha : d'après la FAO des quantités considérables d'eau fuient des pipelines et canalisations de la ville, estimées à 15 millions de m³ par an.

Enfin, aux Emirats Arabes Unis les eaux de traitement ne représentent qu'une très faible part de l'eau utilisée sur tout le territoire. La principale explication tient au mauvais état des canalisations qui sont déficientes même si les principales villes du pays (60% de la population) sont connectées au réseau public d'eaux usées.

L'importation d'eau en provenance d'Etats proches mieux dotés est aussi étudiée. C'est ainsi que l'Iran a signé un contrat avec le Koweït le 13 décembre 2003, pour approvisionner le pays en eau potable pendant près de 30 années, selon la radio d'Etat. D'après le ministre koweïtien de l'Énergie, le cheikh Ahmed Fahd al-Sabah, ce programme, estimé à 1,5 milliards de dollars, est « l'un des projets stratégiques les plus importants. ». L'eau sera pompée en direction du Koweït, à travers une canalisation de 540 kilomètres qui sera construite pour un coût estimé à 2 milliards de dollars US (1,6 milliards d'euros). Environ 210 km de cette canalisation seront déposés sur le fond marin du Golfe, qui sépare les deux pays. Aux termes de l'accord, l'Iran fournira au Koweït 300 millions de m³ d'eau par an à partir du barrage de Karkheh.

Enfin, la principale des ressources envisagées reste celle de l'eau dessalée. On a vu que son coût pouvait la mettre hors de portée des Etats les plus pauvres, mais compte tenu de la manne pétrolière les Etats du Golfe se tournent résolument vers ces techniques, et ce depuis des années. Les Emirats arabes unis disposent à ce jour de 35 implantations de dessalement. Au Koweït, l'eau dessalée à partir de l'eau de mer est la principale source d'eau potable. Elle est produite à partir des unités de dessalement couplées aux stations électriques. Le Ministère de l'Énergie possède 5 stations de dessalement avec une production avoisinant les 1, 4 Md de litres par an. Il paraît indispensable d'augmenter ces prochaines années le nombre de ces unités afin de satisfaire la demande croissante, et l'Etat s'y emploie. A Bahreïn, la quantité totale d'eau dessalée était de 44,1 million de m³/an en 1991. La construction d'usines de dessalement supplémentaires est planifiée pour augmenter cette capacité de 50 million m³/an.

Enfin au Qatar, l'eau de mer distillée fournit la majorité de l'eau potable. En 1996, la capacité totale annuelle de dessalement était de 116 millions de m³, réparties en trois sites.

1.2.3. Le sud de la péninsule : l'Arabie des moussons

1.2.3.1. Ressources : des précipitations inconnues dans le reste de la péninsule, mais insuffisantes.

Le sultanat d'Oman occupe la côte sud-est de la péninsule arabique, pour une surface de 312 500 km² répartie en deux implantations séparées par les Emirats Arabes Unis. Il se caractérise par 1700 km de bande côtière ouverte sur le Golfe Persique, le Golfe d'Oman et la Mer d'Arabie. Le climat est chaud et humide sur les bandes côtières, en raison des moussons, plus sec à l'intérieur des terres sauf dans les zones montagneuses : la pluviométrie moyenne annuelle peut atteindre 300 mm selon les régions. En Oman la FAO peine à évaluer les disponibilités en eau du pays. Les eaux de surface sont rares, mais les wadis (cours d'eau asséchés) connaissent souvent des afflux ponctuels d'eau en fonction des accidents climatiques.

Le Yémen occupe le sud de la péninsule arabique, en bordure de la mer Rouge, du Golfe d'Aden et du Golfe d'Oman, offrant ainsi environ 1 500 km de façade maritime. Situé dans le prolongement de l'Arabie Saoudite, il possède aussi une frontière commune avec le sultanat d'Oman dans sa partie orientale. Les effets de la mousson se font particulièrement sentir deux fois par an et les précipitations sont abondantes. A moins de 1 000 mètres d'altitude, il tombe de 350 à 700 mm de pluie par an (plus de 1000 mm dans le sud-ouest). Sur le versant oriental des hauts plateaux, les pluies sont moins abondantes car la mousson touche moins régulièrement la région : le climat est fortement influencé par le relief qui fait obstacle aux vents porteurs d'humidité. Mais traversé par le 15° nord, le pays reçoit des précipitations inconnues dans le reste de la Péninsule mais très inégalement réparties. Comptant une population jeune de 20 millions d'habitants en croissance de 3,5% par an, dont 13 millions de ruraux et 7 millions d'urbains, le Yémen doit faire face à une crise d'approvisionnement aiguë dans le secteur de l'eau. Il reste encore dans la mémoire collective des traces d'un passé florissant (l'Arabia Felix) avec des royaumes prospères qui connaissaient un système sophistiqué et efficace de répartition de l'eau (digue-barrage de Mareb, citernes d'Aden,

oasis de l'Hadramaout, puits artésiens et cultures en terrasses des hauts-plateaux, répartition équitable des eaux d'irrigation par les communautés villageoises...). Le pays ne dispose de presque aucun cours d'eau permanent. En grande majorité, il exploite la nappe phréatique et les rivières souterraines. Les ressources annuelles renouvelables s'élèvent à 2,5 milliards de m³ par an, 1 milliard provenant des eaux profondes utilisées dans la vie de tous les jours, le reste des eaux de surface (étangs, mares, bassins plus ou moins remplis par les pluies) est utilisé notamment pour l'irrigation des cultures.

La véritable prise de conscience ne date que du début des années 1990. La population de la capitale ne cessant d'augmenter, la nappe phréatique est pratiquement asséchée et l'on pompe aujourd'hui dans les nappes fossiles. De gros projets sont actuellement à l'étude, mais le problème de leur financement n'est pas résolu. Les prélèvements d'eau sur la nappe s'élèvent à 3,2 milliards de m³ par an. Ils dépassent de 28% les renouvellements et ne cessent d'augmenter en raison de la forte expansion de l'agriculture irriguée qui utilise 90% de l'eau disponible, et surtout de la culture de l'arbre à qât (dont les feuilles ont un effet euphorisant lorsqu'elles sont mâchées et qui sont consommées chaque jour par l'immense majorité de la population). Les techniques d'irrigation ancestrales occasionnent des pertes de 60% du flux hydraulique dans les canaux d'irrigation en terre. Des technologies nouvelles de forages de puits par tubes se substituent peu à peu. Elles sont plus économiques mais en permettant des forages latéraux et verticaux nombreux, épuisent les ressources rapidement, d'autant et l'augmentation de l'utilisation de motos-pompes à grands débits augmente en raison des subventions octroyées pour l'utilisation de carburant diesel.

En Oman la consommation annuelle présente un solde déficitaire de 240 millions de m³. Au Yémen la ressource sous-terrainne est estimée à 955 millions m³/an, tandis que le besoin de renouvellement annuel de la ressource est estimé à 985 millions m³/an. Une politique de mise en place de réserves et de barrages est menée pour une capacité de 58 millions de m³ en 1996. Les eaux retraitées sont estimées à 28 millions de m³/an pour un rejet de 58 millions de m³. Au Yémen la demande en eau des villes ne cesse de croître, et une répartition plus équitable de l'eau est nécessaire pour qu'elle puisse subvenir aux besoins de la population, d'autant que faute de système de détection des fuites dans les canalisations de distribution d'eau potable, entre 40 et 50% des flux sont perdus. Par ailleurs le traitement des eaux est très marginal : le réseau

d'approvisionnement en eau saine est long de 3470 km, celui d'évacuation des eaux usées de 1077 km. Au bilan, la population consomme pratiquement la totalité de l'eau disponible, ce qui rend difficile le renouvellement des ressources. En 2003 le pays avait besoin de 700 millions de m³ d'eau supplémentaires chaque année pour subvenir à tous ses besoins ; en 2005, il en fallait 900.

1.2.3.2. Stratégies mises en place : vers une rationalisation de l'exploitation des ressources.

Dépourvus des ressources financières de leurs voisins du nord de la péninsule, Oman et le Yémen veillent à préserver leurs ressources et à en rationaliser l'exploitation.

Le sultanat d'Oman porte son effort sur la collecte et la maîtrise des données, sur l'aménagement du territoire en matière agricole et sur la sensibilisation de la population, le traitement des eaux usées, la surveillance des déperditions en ville et le contrôle des entrées d'eau de mer dans les aquifères. Le gouvernement a enfin décidé de construire plus de barrages, selon Al Bakti Abdullah Bin Nasser, sous-secrétaire au ministère en charge des Municipalités, de l'environnement et des ressources hydrauliques régionales. Monsieur Al Bakti a récemment indiqué au "Gulf News", que le gouvernement emploierait les eaux souterraines plus efficacement, en construisant des barrages de recharge, afin d'aider à réapprovisionner les couches aquifères.

Le gouvernement yéménite, nommé le 17 mai 2003, a décidé de faire face à la crise de l'eau dont souffre le pays, en créant pour la première fois un Ministère de l'Eau et de L'Environnement. Une loi sur l'eau a été adoptée en 2003, prévoyant une codification de son utilisation. Cependant l'autorité compétente rencontre des difficultés dans sa mise en application. Cette situation ne facilite pas la recherche de solutions aux problèmes de l'eau, au Yémen en général, et dans la capitale Sanaa en particulier, dont l'agglomération regroupe environ 2 millions d'habitants en zone semi-aride et où des études font état d'un épuisement des ressources en eau d'ici 2008 si aucune source nouvelle d'approvisionnement ne vient s'ajouter à celles qui sont actuellement en train de se tarir. Les observations persistantes de la Banque Mondiale et des pays donateurs sur l'épuisement progressif des nappes phréatiques ont contraint l'Etat à définir une stratégie de l'eau. Il devra notamment lutter contre le pompage excessif des nappes

phréatiques qui pourrait entraîner l'épuisement en moins d'une génération d'un grand nombre de réserves en eau, dans les zones à forte densité de population. L'Etat devra aussi s'employer à mieux collecter et utiliser les eaux de pluies par la construction de barrage-réservoirs.

Le Yémen a lancé en 2003 un programme d'investissement sur 5 ans. Pour cela il dispose d'un budget de 150 millions de dollars, dont un prêt de 130 millions de dollars octroyé le 27 avril 2003 par la Banque Mondiale. Toutefois des marges d'effort subsistent : les pluies diluviennes tombées sur la capitale du Yémen, Sana'a les 18 et 19 août 2005, ont provoqué des grandes inondations et de nombreux décès des suites de noyade et révélé les insuffisances au niveau de la planification de l'eau dans la ville. En dépit des milliards de riyals (1 milliard de riyals = environ 220 millions d'euros) dépensés par les responsables de la ville, les sociétés de construction n'ont pas réussi à améliorer le système des égouts et de drainage des eaux pluviales comme prévu. En outre, le captage et le recyclage des eaux d'écoulement des montagnes entourant la ville atténuerait la pénurie d'eaux souterraines qui menace la ville d'ici à 2025 ; cependant, les autorités n'ont pris aucune mesure à cet effet.

En guise de conclusion partielle : vers une coopération régionale accrue ?

Les Etats de la péninsule ont en commun une prise de conscience réelle quoique parfois tardive mais s'astreignent à fournir une réponse plutôt technique aux besoins croissants. La critique formulée par certains spécialistes, en particulier dans les cercles altermondialistes, qui reprochent aux Etats concernés de n'apporter qu'une réponse techniciste en accroissant les facultés de dessalement est en partie fondée, mais de moins en moins dans la mesure où les nécessités d'aménagement du territoire sont de mieux en mieux appréhendées.

Par ailleurs un effort de coopération est mené, confirmant que si le déficit d'eau douce n'est pas une source de tensions géopolitiques dans la péninsule arabique, c'est un vrai sujet politique régional. Chacun des Etats de la péninsule a en effet adhéré au Conseil Arabe de l'Eau (Arabian Water Council), officiellement lancé le 14 avril 2004 au Caire en Egypte, après plusieurs années de planification, de discussion, et de consultation. Ce Conseil est une organisation régionale de la société civile, à but non lucratif, qui se

consacre aux questions de l'eau dans les Etats arabes. Un secrétariat général intérimaire est établi au Caire. La mission de l'AWC est de promouvoir une meilleure compréhension et la gestion multidisciplinaire, apolitique, professionnelle et scientifique des ressources en eau dans les Etats arabes ; de disséminer les connaissances, promouvoir le partage des expériences et de l'information pour une mise en valeur des ressources en eau dans la région au profit de ses habitants. Sa création est un signe de la prise en compte de la question par les sociétés arabes dans leur ensemble.

La péninsule arabique est dépourvue d'eau mais entourée d'eau. Par l'exploitation de la mer comme ressource les Etats trouveront sans doute une partie de la solution à leur besoin en eau douce. Par la prise en compte de la mer comme vecteur, le rôle géopolitique de la péninsule arabique ne pourra que s'accroître dans les décennies à venir. La mer est donc une dimension essentielle de l'avenir de la péninsule, qu'elle peine pourtant à prendre en compte.

2. Les espaces maritimes, enjeux géopolitiques et stratégiques : l'Arabie cernée d'eaux.

La péninsule arabique (al Jazirah al Arabia) met en contact le monde méditerranéen avec l'Asie des moussons. Elle correspond au passage de grands itinéraires commerciaux pratiqués depuis l'Antiquité. En dépit des médiocres conditions offertes à la navigation, ses approches maritimes furent très tôt équipées de relais portuaires, et ont très tôt occupé un rôle stratégique pour les échanges mondiaux. Le commerce des ressources stratégiques, essentiellement du pétrole, souligne le caractère stratégique des approches maritimes de la péninsule qui présentent des enjeux tant pour les acteurs régionaux que pour des puissances plus éloignées. Les routes maritimes demeurent donc au cœur des préoccupations et des calculs des gouvernements: le transport maritime structure l'économie mondiale.

Ces enjeux sont de deux natures, l'appropriation des espaces par les Etats riverains et le défi de la piraterie et du terrorisme. Ils doivent être replacés dans leur cadre spatio-temporel.

2.1. Une Histoire dictée par la géographie

2.1.1. La Mer Rouge

De forme très étirée, la mer Rouge mesure environ 2 250 km de long pour une largeur de 200 à 300 km, et sa profondeur dépasse par endroits les 3 000 m. De part et d'autre de ses rives s'étendent des immensités désertiques et souvent montagneuses. La mer Rouge est limitée au sud par le détroit de Bab el Mandeb, entre le Yémen à l'est et l'Érythrée et Djibouti à l'ouest, qui débouche sur le golfe d'Aden, et au-delà, vers l'océan Indien. Au nord, elle se divise en deux bras séparés par la presqu'île du Sinäï : le golfe de Suez et le golfe d'Aqaba. Le canal de Suez relie la mer Rouge à la mer Méditerranée.

Le golfe d'Aqaba sépare la péninsule d'Arabie de celle du Sinäï. C'est une bande d'eau dont la largeur atteint au maximum 24 km et la longueur 160 km; elle se trouve sur le trajet de la Rift Valley. Le golfe communique avec la mer Rouge par le détroit de Tiran; il comprend, à l'extrémité de sa partie nord, les ports d'Aqaba, en Jordanie, et d'Eilat, en Israël.

Voie commerciale maritime empruntée par les Égyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains puis par les puissances musulmanes, elle est tout au long de l'Histoire une active voie de communication avec l'Afrique de l'Est, la Perse (l'Iran actuel) et l'Extrême-Orient. L'arrivée des Européens, Portugais d'abord, Néerlandais et Anglais ensuite, a permis d'exporter notamment le café moka, du nom d'un port yéménite. L'expédition de l'armée de Bonaparte en Égypte était notamment destinée à combattre les comptoirs anglais en mer Rouge. Les Britanniques s'emparèrent d'Aden en 1839, et la mer Rouge s'insérait désormais dans la voie commerciale menant de l'Europe vers les Indes. L'achèvement, malgré l'hostilité de Londres, du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps, en 1869, qui créa une voie maritime directe entre l'Europe et l'Extrême-Orient renforça le processus. À la fin du XIXe siècle, les îles et les littoraux de la mer Rouge appartenaient aux puissances coloniales européennes. Les décolonisations à partir des années 1920, qui n'allèrent pas sans conflits, comme la crise de Suez en 1956, laissèrent place à des luttes frontalières entre États indépendants et à des tensions religieuses.

Aujourd'hui, la Mer Rouge représente l'une des grandes voies de passage des pétroliers en provenance des gisements du golfe Arabo-persique, malgré la construction de nombreux oléoducs, plus directs, et une des grandes routes de commerce du monde, ce qui en fait une région stratégique.

L'accès à la Mer Rouge est commandé au sud par le Bab el Mandeb, littéralement "porte des lamentations", qui la sépare du golfe d'Aden. Ce détroit est affecté d'une funeste réputation que connaissait déjà Henry de Monfreid en entrant avec son navire dans ce détroit : "On m'a bien dit que cette passe est dangereuse, à cause des forts courants qui s'y engouffrent, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, suivant l'heure de la marée". Au fil des siècles où se sont croisés marchands arabes, turcs, européens et même chinois, beaucoup se sont arrêtés à Aden d'un côté ou cantonné à la mer Rouge de l'autre. Sensibles à l'importance stratégique du détroit et la nécessité d'en contrôler une partie, les Britanniques occupent Aden dès 1839, suivis par les Français qui créent une base à Obock en 1862. Route incontournable des pétroliers, et de nombreux cargos, il conserve aujourd'hui ce rôle charnière à la croisée de l'Afrique, de l'Asie et du Moyen-Orient.

2.1.2. Les approches maritimes au sud de la péninsule

Le golfe d'Aden est un renforcement à l'ouest de la mer d'Oman, entre la côte sud de la péninsule d'Arabie (Yémen) et la côte nord de la Corne de l'Afrique (Somalie, Djibouti). Sa longueur, qui représente plus de trois fois sa largeur, est d'environ 885 km; il est relié à la mer Rouge par le détroit de Bab el Mandeb. Le golfe d'Aden est un tronçon de l'importante route maritime qui va de l'océan Indien à la mer Méditerranée par le canal de Suez.

La mer d'Oman est bordée au nord par l'Iran et le Pakistan, et à l'ouest par le sultanat d'Oman. Outre le golfe d'Aden, on trouve parmi les principaux bras de la mer d'Oman le golfe d'Oman, qui rejoint le golfe Arabo-persique. La largeur maximale de la mer d'Oman est d'environ 2 400 km et sa profondeur maximale connue est de 5 030 m.

2.1.3. Le Golfe Arabo-persique

Le golfe Arabo-persique, ou Golfe Persique, dont l'entrée est commandée par le détroit d'Ormuz (21 nautiques de large), est une dépression submergée peu profonde (moins de 100 m) qui présente de très mauvaises conditions pour la navigation. Sous un climat torride, les côtes y sont basses, médiocres et parfois marécageuses. Les abris sont rares et encombrés de récifs coralliens, les ports menacés par les cordons littoraux, les vents violents et les tempêtes fréquentes.

Pourtant, cette «porte de l'Orient», débouché de la Mésopotamie, a toujours été une des mers les plus fréquentées du globe. A la lisière du Croissant fertile, son vaste hinterland bénéficie, en outre, du prolongement des accès maritimes par une route caravanière qui, le long de la vallée du Tigre et au nord de l'actuelle Syrie, reliait le Golfe à Alep, à Antioche et aux Echelles du Levant. C'est par cette double voie d'accès qu'étaient autrefois acheminées les marchandises venues d'Inde, d'Indochine, d'Insulinde, voire aussi les produits provenant de l'Asie centrale par la Route de la soie.

L'isthme moyen-oriental a connu des fortunes diverses. La période la plus faste correspond à celle de l'Empire arabe (VII^{ème} -XIII^{ème} siècle), qui contrôle tous les itinéraires entre l'Orient et l'Occident. C'est le temps des aventuriers, qui servent de

modèle à Sindbad le Marin, héros des Mille et Une Nuits, et des négociants levantins, musulmans, chrétiens et juifs.

Un déclin relatif survient lorsque les Européens parviennent à éviter le recours aux intermédiaires musulmans en contournant leur domaine par le nord ou le sud. La route mongole, de la mer Noire à Pékin, à la suite de Marco Polo et des marchands génois, est empruntée du XII^{ème} au XIV^e siècle. A partir du XVI^{ème} siècle, cette voie est supplantée par la route maritime, du cap de Bonne-Espérance, qui permet aux Européens d'établir leur domination sur les escales importantes commandant les débouchés de la mer Rouge et du Golfe. La «région des isthmes» perd alors de sa valeur géopolitique. Une grande partie du trafic entre l'Europe et l'Extrême-Orient lui échappe désormais.

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la découverte et la mise en exploitation des puits de pétrole en Iran, à Bahreïn, en Irak, en Arabie Saoudite et dans les Emirats Arabes Unis, mettant en jeu les intérêts des grands pays consommateurs, ont fait «monter les enchères» sur la région. A la veille de la guerre Iran-Irak (1980-1988), la moitié du pétrole commercialisé dans le monde, soit 900 millions de tonnes par an, provient du Golfe Arabo-persique et transitait par le détroit d'Ormuz. Cette «veine jugulaire» de l'Occident voit passer 40 % de l'approvisionnement américain en pétrole, 85 % de celui du Japon et 60 % de celui de l'Europe occidentale. Le trafic est intense: plus de 150 bâtiments - dont 53 % à vocation pétrolière - y circulent chaque jour. Long de 165 km, le détroit, qui est parsemé de nombreux îlots, est bordé au nord par le littoral iranien, au sud par le sultanat d'Oman. Le trafic s'effectue intégralement à l'intérieur des eaux territoriales Omanaises: le sultanat est la «sentinelle du détroit». Le contrôle de cette voie maritime fait naître d'âpres rivalités.

2.2. Conflits territoriaux pour la maîtrise des flux maritimes

Conséquence de la décolonisation et d'une construction progressive et récente des Etats de la péninsule, la délimitation coutumière approximative des frontières génère des conflits territoriaux qui n'ont pas tous la même portée géopolitique. En ce qui concerne les frontières maritimes, ces problèmes de délimitation ont de l'importance car ils concernent souvent des zones riches en ressources "off shore" de pétrole et de gaz.

Mais ils ne constituent pas nécessairement un cas de blocage des flux d'intérêt mondial : citons pour mémoire la délimitation "off shore" entre le Koweït et l'Arabie saoudite et la nationalité des îles Qaru et Umm al Mardim, la délimitation entre l'Iran le Koweït et l'Arabie saoudite, les frontières maritimes entre l'Irak, le Koweït et l'Iran, et la dispute Irak-Koweït concernant les îles de Warbah et de Bubiyan, la frontière maritime entre l'Arabie saoudite et le Qatar dans la Baie d'Al Sawa, la frontière maritime entre Bahreïn et Qatar et l'affaire des îles Hawar ...).

Les enjeux relatifs aux positions qui verrouillent les accès stratégiques à la Mer Rouge et au Golfe Arabo-persique sont d'une toute autre portée : les détroits sont des bras de mer étroits, cernés par des terres, et qui font communiquer deux espaces maritimes. Ils constituent des traits d'union entre ces espaces maritimes et les terres qui les bordent en ces endroits précis, s'ils sont relativement étroits. Mais, parce qu'ils sont aussi des points de passage obligés, ils concentrent les flux, locaux et en transit, et constituent des maillons sensibles des routes maritimes, faciles à fermer ou dont la sécurité de navigation peut être remise en cause.

Le statut juridique des détroits, fixé en droit international par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer de Montego Bay (1982), détermine les droits et devoirs des Etats côtiers, des navires et des Etats du pavillon dans les détroits internationaux. Pour autant ce dispositif de régulation n'atténue pas le formidable atout de géopolitique que représente pour un ou des Etats côtiers la surveillance d'un détroit international, ce qui suscite les convoitises.

Les détroits d'Ormuz et du Bab el Mandeb constituent des points de passage stratégiques mondiaux: les routes commerciales maritimes qui les empruntent sont devenues stratégiques par leur ampleur, ou de par les enjeux qu'elles constituent, régionalement certes, mais aussi parce qu'elles représentent des intérêts énergétiques majeurs pour des puissances éloignées. Or, les Etats riverains créent par leurs querelles des situations explosives qui ne sont pas tolérées par le reste du monde³. La sécurité de

³ Lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988), c'est pour s'assurer le contrôle d'Ormuz et contrer les tentatives de rupture des routes du pétrole pratiquées par les belligérants que les Occidentaux y ont dépêché leurs flottes de guerre, à partir de 1986. Ainsi en est-il aussi du Bab el Mandeb, en aval du flux vers l'Europe, qui a fait l'objet d'une opération française plus discrète dans les années 90, la mission Khor Angar, à l'occasion du conflit opposant le Yémen et l'Erythrée pour la possession des îles Hanish .

l'acheminement des produits énergétiques est essentielle pour les États producteurs et fondamentale pour les États consommateurs dont certains, notamment en Occident, sont en très grande dépendance à l'égard du marché arabe. La sécurité de ces approvisionnement a été à maintes reprises menacée au cours des dernières décennies en raison des multiples conflits qui ont ensanglanté la région, et qui à chaque fois se focalisent sur les goulots d'étranglement que sont les approches des détroits.

2.2.1. L'accès à la mer Rouge : le Yémen et les îles Hanish

La nation yéménite, vieille de plusieurs milliers d'années, issue de la civilisation sabéenne, a tardé à voir ses frontières reconnues par l'ensemble de ses voisins engendrant une instabilité chronique et des troubles frontaliers constants. Le Yémen, pays charnière, situé au carrefour de la Mer rouge et de l'Océan Indien, a des liens étroits, quoique parfois conflictuels avec la Corne de l'Afrique. L'archipel des Hanish, situé dans la partie Sud de la Mer Rouge (13° 44' N — 42° 44'E) verrouille le Bab el Mandeb. Il a fait l'objet d'un violent conflit entre le Yémen et l'Erythrée en 1995.

2.2.1.1. Historique

Ce statut d'îles sans nationalité a été explicitement rappelé par tous les accords internationaux maritimes où il a été question des Hanish, notamment en décembre 1930, avril 1938 et 1962. Mais les pays riverains continuèrent épisodiquement à affirmer leurs droits. Pendant quelques années, à la veille de la seconde guerre mondiale, la présence italienne sur les Hanish fut même assez active. Après la seconde guerre mondiale, les Italiens partis, les îles redevinrent désertes, fréquentées seulement par des pêcheurs des deux rives, l'érythréenne et la yéménite, ou par des contrebandiers. Brûlantes et inhabitées, elles n'intéressaient personne. Après le retrait britannique d'Aden en 1967, la situation s'était compliquée en mer Rouge, du fait de l'existence de deux Yémen et de leur rivalité. Aden parvint cependant à maintenir le rôle qu'il s'était attribué, au nom des Arabes, de gardien de Bab el Mandeb et de surveillant du trafic vers Israël. Durant la guerre israélo-arabe de 1973, c'est à Aden que l'Égypte demanda l'autorisation d'installer temporairement une garnison aux Hanish ; en 1977, toujours dans le même but anti-israélien, les Sud-Yéménites y installèrent pendant quelques mois une garnison. Mais pour les pêcheurs afars de la côte érythréenne comme pour les pêcheurs

yéménites, en dehors des périodes de guerre, il n'y eut en fait, depuis le départ des Italiens, aucun signe de présence étatique sur les Hanish, ce qui permit d'ailleurs aux guérilleros érythréens, au cours de leur guerre d'indépendance de trente ans, d'utiliser parfois ces terres reculées pour y transborder discrètement des cargaisons d'armes.

2.2.1.2.- Le conflit armé

Durant l'été 1995, le Yémen dépêche une petite garnison sur Hanish el Kebir, pour y protéger les travaux d'un entrepreneur italien désireux d'y bâtir un hôtel pour touristes. L'installation est discrète. Le 11 novembre, invoquant une plainte de pêcheurs afars de retour à Assab, les autorités érythréennes envoient une vedette intimant aux Yéménites l'ordre de quitter Hanish el Kebir. Devant leur refus, elles font débarquer à leur tour une unité armée sur une île voisine. Des contacts officiels et officieux entre gouvernements n'aboutissent pas et les deux parties renforcent, dès le mois de novembre, leurs positions militaires sur les îles.

Après une première escarmouche le 15 décembre 1995, des combats violents, avec intervention de l'aviation yéménite et des marines des deux pays, éclatent sur l'archipel les 16 et 17 décembre, avant que les deux présidents ne conviennent par téléphone d'un cessez-le-feu, resté effectif depuis le 18 décembre. La défaite yéménite est spectaculaire. En quelques heures, les Erythréens s'emparent de la totalité de Hanish el Kebir, font prisonniers les 200 hommes de la garnison, dont 47 officiers. En dépit d'un cessez le feu, les combats ont sérieusement détérioré la situation entre les deux pays. Les compagnies d'assurances maritimes, inquiètes, élèvent leurs tarifs, des pêcheurs sont arrêtés des deux côtés et l'importante communauté érythréenne au Yémen connaît des jours difficiles.

2.2.1.3. La résolution pacifique de la crise

La recherche d'un cadre de discussion entre les deux pays s'est révélée extrêmement malaisée. En se prononçant en faveur du Yémen, la Ligue arabe s'est placée, à la secrète satisfaction d'Asmara, hors du champ des intermédiaires possibles, bien que la majorité de ses Etats membres, après avoir initialement réagi en faveur du Yémen, aient opté par la suite pour une prudente neutralité. L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) incline vers la thèse érythréenne, mais se refuse à entrer dans un « conflit arabo-africain ».

Début 1996, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, suggère aux présidents yéménite et érythréen d'avoir recours à la France, en raison de son rôle « stabilisateur » dans la région et de sa flotte basée à Djibouti.

Un premier émissaire, M. Francis Gutman, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay et ex-président de l'Institut français du pétrole, désigné par M. Jacques Chirac comme envoyé spécial, met sur pied une procédure qui permettrait de résoudre pacifiquement le conflit. En proposant le 29 février 1996 que cinq arbitres statuent sur l'étendue comprise entre la latitude 13° 10' et la latitude 16° 5', soit sur toute la zone maritime s'étendant de l'archipel des Dahlak aux îles de la baie d'Assab, le médiateur prend le problème à bras le corps. Il propose que les forces françaises disposent jusqu'à la sentence arbitrale à une date incertaine de facilités de surveillance militaire sur toute la partie méridionale de la mer Rouge (ce qui sera le cas tout au long de la mission Khor Angar conduite par la marine nationale). Le diplomate ne parvenant pas à mettre au point un texte en mesure de vaincre la méfiance réciproque des belligérants, en particuliers de l'Erythrée. Pour débloquer la situation, l'Elysée a alors recours à un second messenger, secret celui-là. M. Jean-François Deniau est envoyé à Asmara. Il fut pendant la guerre d'indépendance érythréenne un des très rares politiciens français à rendre visite aux maquis du FPLE et à garder à Asmara quelques amitiés. Son tête-à-tête avec le président Issayas Afworki entraîne un complet changement de climat, la procédure est acceptée. Après la signature d'un accord d'arbitrage à Paris le 3 octobre 1996, la zone litigieuse est soumise à l'arbitrage d'un tribunal international. Pendant ses travaux, menés en 1997 et 1998 des navires français et britanniques garantissent la cessation des activités militaires des deux pays dans le périmètre contesté. Le tribunal arbitral conclut in fine à la souveraineté du Yémen, décision à laquelle l'Erythrée se conforme en novembre 1998. L'influence yéménite et donc arabe sur la Mer Rouge s'en trouve confortée.

2.2.2.- L'accès au Golfe Arabo – persique et le contrôle d'Ormuz.

Ormuz représente le plus important passage stratégique dans le monde. La sécurité de ce détroit, contrôlé par Oman et l'Iran, peut affecter l'approvisionnement mondial en pétrole. Plusieurs oléoducs ont été construits pour contourner le détroit, mais leur capacité cumulée n'atteint pas celle d'Ormuz. Il subsiste de vieilles rancunes entre Persans et Arabes du Golfe, y compris des différends relatifs à l'appellation même de

cette voie d'eau qui sépare les deux rives qui n'ont d'ailleurs toujours pas été réglés. Pour les uns, il s'agit du golfe Persique. Pour les autres, c'est le golfe Arabe.

2.2.2.1. Les îles Abou Moussa, Grande et Petite Tomb.

Un conflit larvé oppose les Emirats Arabes Unis et l'Iran au sujet de trois îles qui verrouillent le détroit d'Ormuz. Abu Moussa est une île située près du détroit d'Ormuz à 35 milles nautiques de la côte de Sharjah et à 43 nautiques de la côte iranienne. Elle fut visitée par les Iraniens en 1964, et le 19 mai 1970, juste avant le départ des Britanniques du Golfe, elle fut revendiquée par Téhéran avec des eaux territoriales de 12 milles nautiques. Il en fut de même pour l'île de Sirri située à 20 nautiques d'Abou Moussa. Un débarquement de troupes iraniennes fut effectué le 30 novembre 1971. A la suite des protestations britanniques et de celles du cheikh de Sharjah, un accord fut signé, mais il ne porte pas sur la souveraineté. Il concerne les droits des exploitations pétrolières, le partage des ressources financières, et les droits de pêche. Un doute subsiste pour ce qui concerne la mise en vigueur de cet accord, et la question de la souveraineté n'est pas réglée.

Le 30 novembre 1971, l'Iran débarqua également des troupes dans les îles Tomb. La Grande Tomb (Tomb Kubra ou Tanb e Bozorg) est située à environ 15 milles nautiques de l'île iranienne de Qeshm et à 40 nautiques de la côte arabe. La Petite Tomb (Tomb Sughra ou Nabi Tomb) est à 20 nautiques de Qeshm et à 45 nautiques de la côte arabe. Pendant la présence des Britanniques ces îles étaient considérées comme faisant partie du territoire de l'Emirat de Ras al Khaimah. L'argumentation iranienne remonte aux cartes britanniques de 1770 qui allouent les îles Tomb à la Perse. Malgré les protestations de Londres et la plainte déposée devant le Conseil de sécurité des Nations unies le 9 décembre 1971 par plusieurs Etats arabes, l'Iran occupe toujours ces îles et la situation n'a pas évolué.

En 2003, les incidents navals se sont multipliés dans les eaux du Golfe entre l'Iran et ses voisins de la rive sud, notamment dans la zone du détroit d'Ormuz. Le 2 juin, un bateau de pêche iranien a été arraisonné par les garde-côtes des Émirats Arabes Unis dans leurs eaux territoriales, et ses onze hommes d'équipages arrêtés, suscitant une protestation immédiate du ministère iranien des Affaires étrangères contre ce «comportement

inacceptable». L'incident s'est produit tout près des trois îlots occupés par l'Iran depuis 1971 dont la souveraineté est revendiquée par les Émirats arabes unis. Quelques jours plus tard, six bateaux de pêches des Émirats et leurs 23 hommes d'équipage ont été capturés à proximité de l'île iranienne de Qeshm, puis, peu après, un autre navire de pêche émirien était à son tour arraisonné avec ses cinq membres d'équipage près de l'île de Sirri, dans la même région sud-est du Golfe.

L'Iran cependant reste ferme sur sa revendication de la souveraineté sur les trois îles qui l'oppose depuis 1971 aux Emirats Arabes Unis. Lors d'une conférence à l'Université de Téhéran le 23 mai 2004, le Dr. Hassan Abassi, représentant officiel des Gardiens de la Révolution, a déclaré: «Nous avons deux millions d'Iraniens [aux Etats-Unis]. Vous pouvez être sûrs que je recruterai parmi eux des mercenaires [...]. Si l'Amérique nous attaque, n'ayez aucune crainte. Cela ne sera pas comme ce que vous avez pu voir en Afghanistan et en Irak. Dans le Sud de l'Iran, nous avons une côte de 2000 kilomètres et 36 îles. La profondeur moyenne du Golfe persique atteint entre 45 et 50 mètres. Le point le plus profond est de 94 mètres, entre les îles d'Abou Moussa et de Tomb. C'est un site très approprié pour un affrontement de guérilla maritime. Nos forces spéciales sont tout à fait prêtes à agir là-bas. 67 % de l'énergie mondiale transite par le détroit d'Ormuz [...]. Amenez un tanker vers le détroit d'Ormuz et coulez-le sur place [...]. Lorsqu'il reposera sur la surface, la moitié de sa cargaison se déversera. Cela prendra cinq mois pour qu'il soit pris en charge. La montée des prix du pétrole, comme vous avez pu le constater, donne la fièvre à l'Occident [...] .» (Kayhan (Iran), 19 août 2004, rapporté dans Akhbar Al-Khaleej (Bahreïn), 19 août 2004).

Les émirats campent sur leur position : M. Rashid Abdullah al Noaimi, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, s'agissant du différend frontalier qui oppose son pays à l'Iran sur les trois îles de la Grande Tumb, de la Petite Tumb, et d'Abou Moussa, a appelé la communauté internationale « à amener l'Iran, (...) à accepter de soumettre l'affaire à la Cour Internationale de Justice ». « La stabilité de la région du Golfe exige l'établissement de relations de bon voisinage », a-t-il ajouté, en réitérant que « les Émirats arabes unis s'engageaient à respecter la décision de la CIJ⁴. » (compte rendu de l'assemblée générale des Nations Unies du 22 septembre 2004). Ils sont

⁴ CIJ : Cour Internationale de Justice

soutenus en cela par la Ligue Arabe qui réaffirme régulièrement que « les trois îles arabes de la Grande Tomb, la petite Tomb et Abou Moussa appartiennent à l'État des Émirats Arabes Unis dans le Golfe Arabe » (résolution du Sommet de Tunis du 23/5/2004, résolution n°6438 du Conseil ministériel de la Ligue des États arabes, Le Caire 14/9/2004).

2.2.2.2. Une tension qui s'étend à l'ensemble du Golfe

Les incidents ne se limitent pas à des tensions entre l'Iran et les Emirats arabes unis. Des incidents de même nature ont également opposé l'Iran au Qatar et au sultanat d'Oman. Le 11 juin 2003, un bâtiment de la marine nationale du Qatar a attaqué un bateau de pêche iranien qui se trouvait dans les eaux territoriales du Qatar, causant la mort d'un marin pêcheur iranien et en blessant deux autres.

Deux raisons peuvent expliquer la dégradation des relations entre l'Iran et ses voisins arabes, illustrée par ces escarmouches frontalières. Le contrôle que les conservateurs exercent désormais sans partage sur le pouvoir à Téhéran a fait passer au second rang l'objectif atteint par l'ancien président Khatami de développer des relations amicales et confiantes avec les monarchies arabes de la rive sud du Golfe, au profit d'une attitude plus agressive et impériale de la part de l'Iran.

Mais l'accroissement de la présence américaine dans les Emirats, conséquence de la guerre d'Irak, suscite également une inquiétude croissante à Téhéran au moment où, à Washington et Tel Aviv, l'objectif affiché est d'affaiblir, voire de renverser le régime iranien. D'autant que la protection américaine a donné aux Etats de la péninsule une assurance qui est perçue à Téhéran comme de l'arrogance encouragée par Washington.

De part et d'autre, la peur est mauvaise conseillère et le retour de la méfiance entre l'Iran et les monarchies arabes met le Golfe à la merci d'un dérapage incontrôlé qui peut désormais survenir à tout moment.

2.3. La maîtrise des espaces maritimes : terrorisme et piraterie.

2.3.1. Une menace confirmée

Du fait de la non déclaration des actes de piraterie dont sont victimes de nombreuses compagnies maritimes - par peur de voir augmenter le prix de leur police d'assurance, ou de déclencher des enquêtes très longues - l'étendue du phénomène de la piraterie est inconnue. Pourtant, les statistiques publiées par le Bureau Maritime International (BMI) suggèrent qu'à la fois la fréquence et la violence des actes de piraterie ont augmenté au cours des dernières années. Phénomène plus inquiétant encore, on assiste à une osmose croissante entre piraterie et terrorisme jihadiste. Les pirates et les groupes islamistes, dont la collusion est avérée, ont longtemps opéré dans les mêmes zones, incluant les abords de la péninsule arabique, en particulier au large du Yémen, contre des bâtiments faiblement protégés, qui, quand ils sont attaqués, n'ont nulle part où se cacher. Aujourd'hui, leurs modes d'action évoluent, avec des tactiques consistant à prendre en otage des navires qui servent de bâtiments base pour acheminer au large leurs embarcations rapides, circulation du renseignement sur les bâtiments en transit, voire des réseaux d'informateurs dans les ports de la région, de l'Égypte au Yémen en passant par Djibouti, au Kenya voire en Tanzanie. Ce sont ainsi plusieurs rezzous qui viennent d'être menés au-delà de 200 nautiques des côtes, là où par le passé on n'en trouvait jamais au-delà de 100 nautiques. Au demeurant, ces méfaits hauturiers avantagent les nations qui souhaitent réagir, puisqu'elles sont affranchies des contraintes du droit international qui interdit l'intervention dans des zones sous juridiction nationale. Toutefois cette évolution récente n'a pas encore d'effet sur une piraterie florissante : la zone du nord de l'Océan Indien, en particulier entre le Yémen et la Somalie, constitue l'aire d'action privilégiée de pirates à tendance terroriste, ou de terroristes pratiquant la piraterie : la frontière est de moins en moins nette..

2.3.1.1. Une source de financement

Face aux efforts internationaux massifs visant à geler leurs financements, les groupes terroristes ont commencé à envisager la piraterie comme une source importante de financement. Les groupes terroristes comme le Hezbollah, la Jamaah Islamiyah, le Front Populaire de Libération de la Palestine - Commandement Général, et les Tigres Tamouls du Sri Lanka ont longtemps cherché à développer une capacité navale. La presse rapporte qu'Al-Qaïda et les groupes qui s'en réclament possèderaient une douzaine de bâtiments détournés qui ont été repeints, renommés, dont les papiers sont

falsifiés, dirigés par un équipage doté de faux passeports et de certificats de compétences falsifiés.

2.3.1.2. La perturbation des approvisionnements énergétiques occidentaux

Le risque terroriste pesant sur le transport à Ormuz et Bab El-Mandeb est également une menace pour l'approvisionnement énergétique européen. Al-Qaïda et des organisations terroristes affiliées, ont montré qu'elles comprennent le rôle des points d'étranglement principaux dans le commerce maritime global en montant ou planifiant plusieurs attaques ces dernières années. Le détroit d'Ormuz, qui relie le Golfe Persique et l'Océan Indien est large de seulement 25 kilomètres en ses points les plus étroits. Presque 15 millions de barils de pétrole passent par cet endroit chaque jour ; Bab el Mandeb, est lui aussi large de seulement 25 kilomètres en ses endroits les plus étroits et on estime le passage à plus de 3,3 millions de barils par jour.

Les résultats de deux attaques (attentats contre le destroyer américain USS Cole à Aden le 12 octobre 2000, puis contre le pétrolier français Limburg le 6 octobre 2002 dans le détroit de Bab el Mandeb), près du Yémen ont été considérables. Les primes d'assurances ont été multipliées par 14 dans la région, les compagnies maritimes se sont détournées pendant plusieurs mois du Yémen, et cela a coûté 1% du PIB au pays.

Par la suite, Al-Qaïda a revendiqué l'attaque. « Si un bateau que ne nous a pas coûté 1000 dollars est parvenu à dévaster un pétrolier de cette taille, imaginez l'ampleur du danger qui menace l'artère commerciale de l'Occident que constitue le pétrole », a affirmé un communiqué transmis par le bureau politique d'Al-Qaïda le 13 octobre 2002. « Cette opération n'est pas seulement une attaque contre un pétrolier, mais également une attaque contre les lignes de transport internationales de pétrole et toutes ses différentes connotations. ». De fait, désormais de nombreux responsables et experts en sécurité redoutent que des terroristes liés à Al-Qaïda tentent de couler, incendier ou faire exploser un gros porteur, ou un pétrolier géant chargé de matériaux inflammables en un endroit-clef pour la navigation internationale, par exemple Ormuz ou le Bab el Mandeb. Les conséquences sur l'économie internationale seraient sévères et pires encore seraient-elles si de telles attaques étaient menées de manière simultanée dans différents endroits du monde.

2.3.2. La réponse occidentale

Les marines des Etats de la péninsule ne sont pas en mesure de prendre à leur charge la sécurité des approches, soit faute de matériel adapté (ce qui n'est pas le cas de l'Arabie Saoudite), soit faute de culture hauturière, soit faute de mécanisme de sécurité collective. Les nations occidentales en conséquence déploient leurs moyens pour contrer un phénomène qui affecte directement leurs intérêts stratégiques.

2.3.2.1. La réponse des Etats-Unis

Des bases militaires américaines sont installées en Arabie Saoudite (base aérienne de Prince Sultan, 9 000 hommes), au Qatar (QG du commandement militaire US basé à Al-Udeid), à Bahreïn (siège de la Vème flotte américaine) et au Koweït (100 000 soldats). Toutes ces bases permettent la « sanctuarisation » de l'Arabie Saoudite et la sécurisation du détroit d'Ormuz. De plus, depuis la guerre en Irak de 2003, 150 000 soldats américains stationnent sur le sol irakien et tentent de sécuriser les pipelines qui sont la cible de nombreux sabotages.

Les Etats-Unis ont également placé des troupes aux alentours du Golfe, comme la Vème flotte en Méditerranée orientale, qui permet de sécuriser le canal de Suez. En septembre 2002, un camp militaire américain ouvrait à Djibouti. Non seulement cette base signifie une volonté de limiter la menace terroriste qui pèse sur le détroit de Bab el-Mandeb; mais elle marque aussi une confrontation stratégique avec des pays alliés, en l'occurrence la France. Si Djibouti était considéré jusqu'à présent comme une chasse gardée française, cela n'a pas empêché les Etats-Unis de rechercher un compromis avec les autorités djiboutiennes afin de profiter de la valeur géostratégique de Djibouti.

Enfin, les Etats-Unis veillent à la sécurisation des voies maritimes en provenance du Golfe qui longent soit la côte orientale de l'Afrique, soit le sous-continent indien. Ce contrôle est possible grâce à la base navale de Diego Garcia placée au milieu de l'océan Indien.

2.3.2.2. La réponse internationale

Les directives du commandant opérationnel des moyens engagés incluent dans les missions des moyens français déployés à titre strictement national l'assistance aux

bâtiments menacés, y compris ceux ne relevant pas du pavillon français. Par ailleurs, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, l'opération Enduring Freedom a été engagée sous direction américaine en Afghanistan et en Océan Indien. Elle s'inscrit dans le cadre d'une action en coalition avec d'autres nations disposées à apporter leur soutien militaire ou tout au moins de leur solidarité politique : France, Grande Bretagne, Pays-Bas, Canada...

Dans le dispositif Enduring Freedom, la Task Force 150 est une force maritime affectée à la surveillance et au contrôle de la navigation commerciale ainsi qu'à la lutte globale contre le terrorisme international et les trafics illicites dans le nord de l'océan Indien incluant le golfe d'Oman, le golfe d'Aden, la mer Rouge, le golfe arabo-persique et une partie de l'Océan indien :

- contrôle des espaces aéro-maritime de la zone d'action ;
- interdiction d'exfiltration de terroristes de la zone Afghanistan vers la péninsule arabique ou la corne de l'Afrique ;
- interdiction d'exfiltration de terroristes depuis le Yémen depuis la spectaculaire évocation de février 2006 ;
- lutte contre les trafics illicites ;
- lutte contre la piraterie et le brigandage.

Par trois fois la France a assuré le commandement de la Task Force 150 (la dernière occurrence remonte à l'automne 2005). Les bâtiments de la TF 150 participent à la collecte de renseignement auprès des unités navigantes du théâtre, effectuent des visites de navires suspects et assurent ponctuellement l'escorte de bâtiments. Par l'engagement de ses moyens aéronavals, la France est, après les Etats-Unis, le deuxième pays contributeur de l'opération « Enduring Freedom », qui trouve très régulièrement sa justification dans les attaques de bâtiments civils abords sud de l'Arabie, comme par exemple le paquebot américain SEABOURN SPIRIT en novembre 2005, ou le cargo turc OSMAN METE secouru par la frégate française COURBET le 28 janvier 2006.

En conclusion

Espace de plus en plus critique au plan géostratégique, car vers elle convergent des grandes problématiques de la sécurité internationale (géopolitique de l'eau, de l'énergie, terrorisme, piraterie), la péninsule arabe peine à trouver les réponses aux défis qui s'imposent à elle.

Force est de constater que les Etats de la péninsule, qui sont tous concernés par les problématiques de l'eau, douce ou salée, ne parviennent pas à se concevoir comme un ensemble cohérent, et à y apporter une réponse commune. La coopération régionale n'est qu'embryonnaire et non gouvernementale sur la question de l'eau douce. Elle est inexistante sur les questions relatives à l'eau salée en dehors des incantations de la ligue arabe : il n'y ni système institutionnel pour des discussions multilatérales sur la sécurité en mer, ni démarche ponctuelle d'entraînement militaire pour afficher une prise en compte des problématiques régionales de sûreté des approches maritimes. Il y a là une posture presque paradoxale, qui voit des Etats recourir à la force armée (ou manifester la volonté de le faire) pour la domination d'îles permettant de canaliser les flux maritimes, mais ne pas s'organiser pour garantir la liberté de ces flux dans leurs approches.

Dans ces conditions, et compte tenu des enjeux économiques, l'omniprésence des occidentaux, soit pour emporter des marchés, soit pour garantir la sécurité des flux de transport, est d'une grande cohérence et on ne voit pas ce qui pourrait mettre en cause sa pérennité.

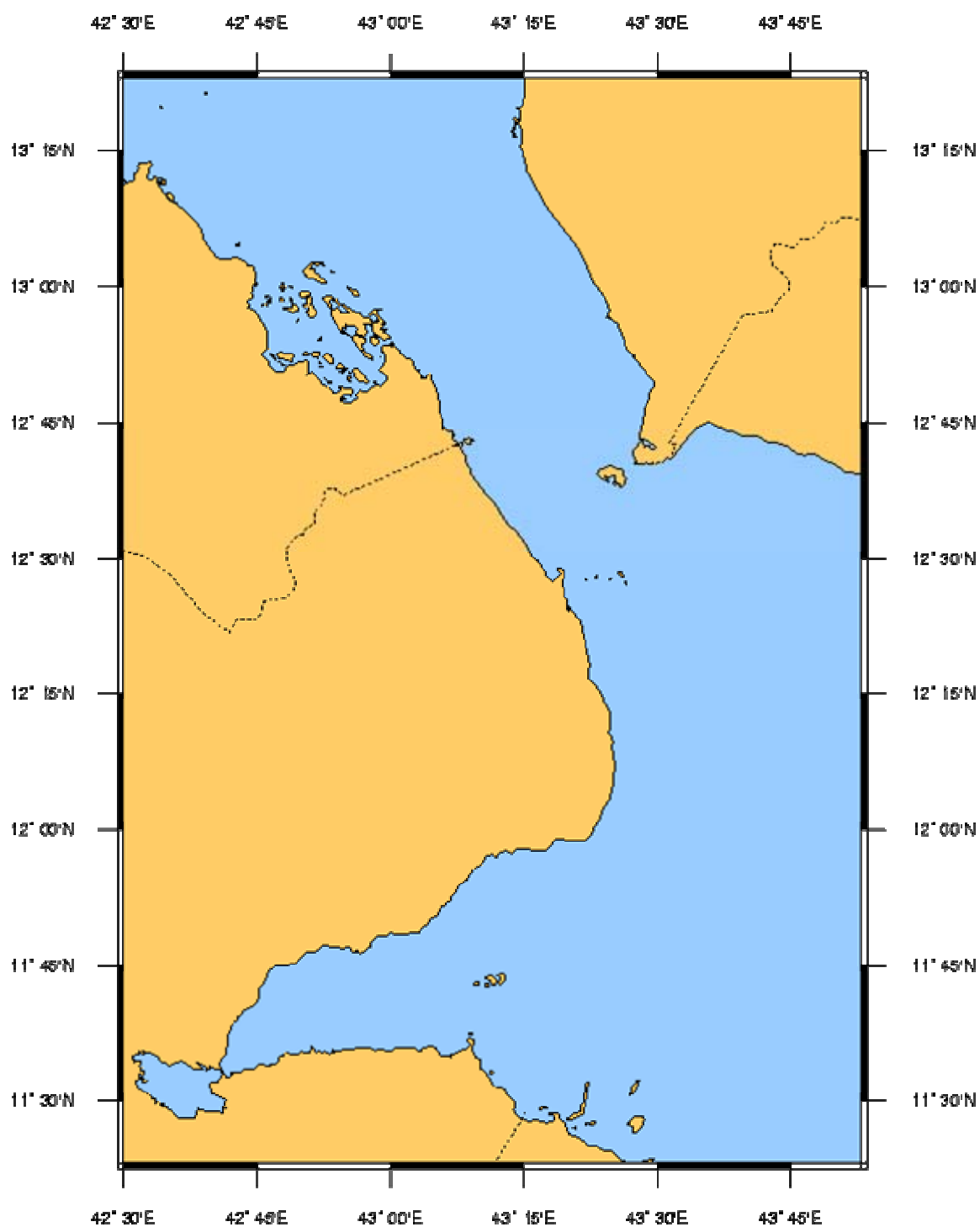
ANNEXES

La péninsule arabe



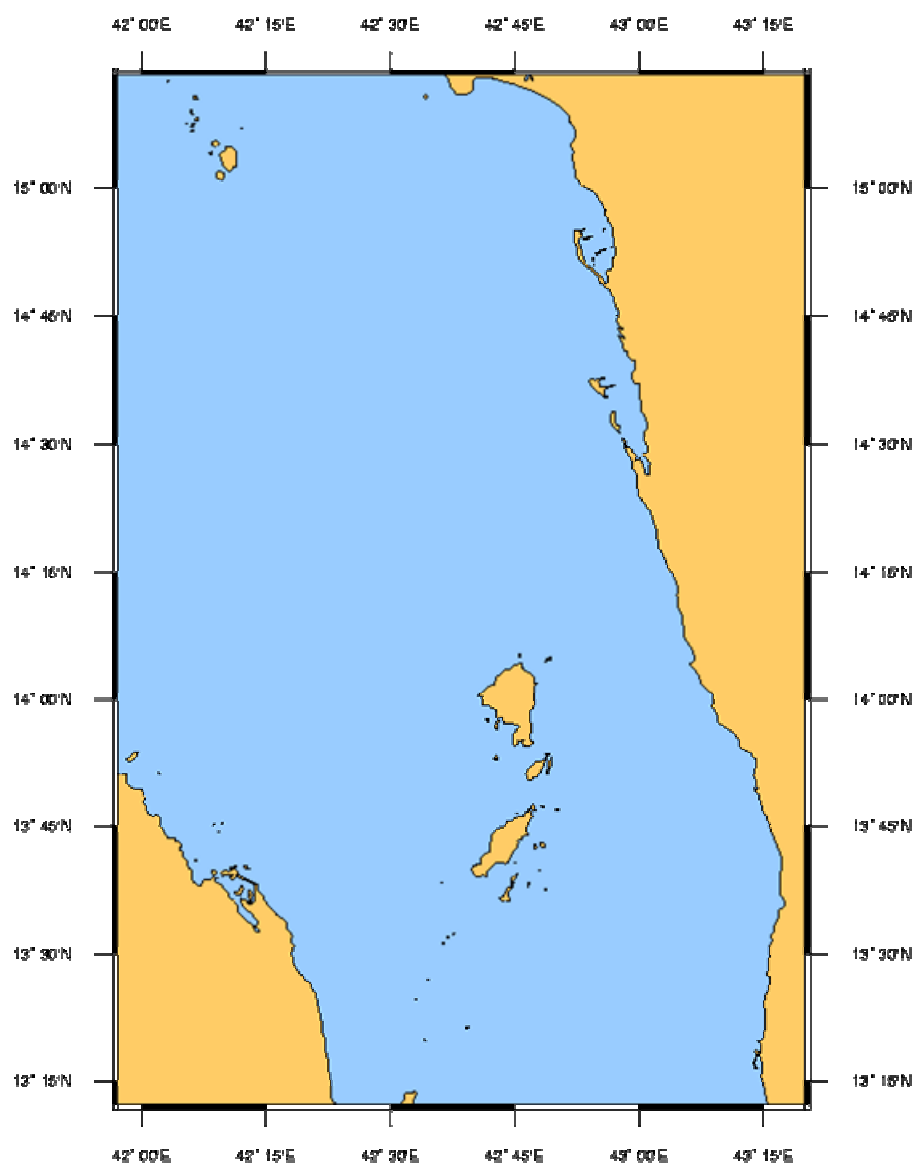
Source : ONU, département de cartographie

Le détroit de Bab el Mandeb



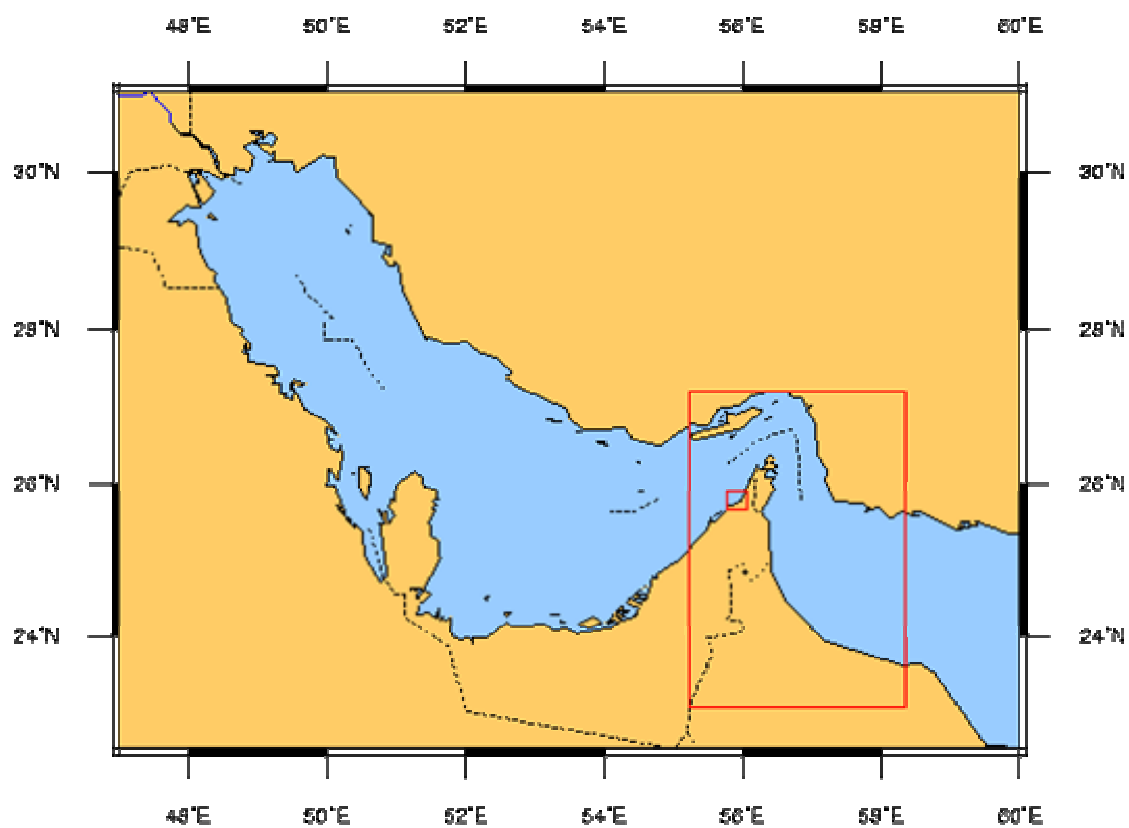
Source : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

Les îles Hanish



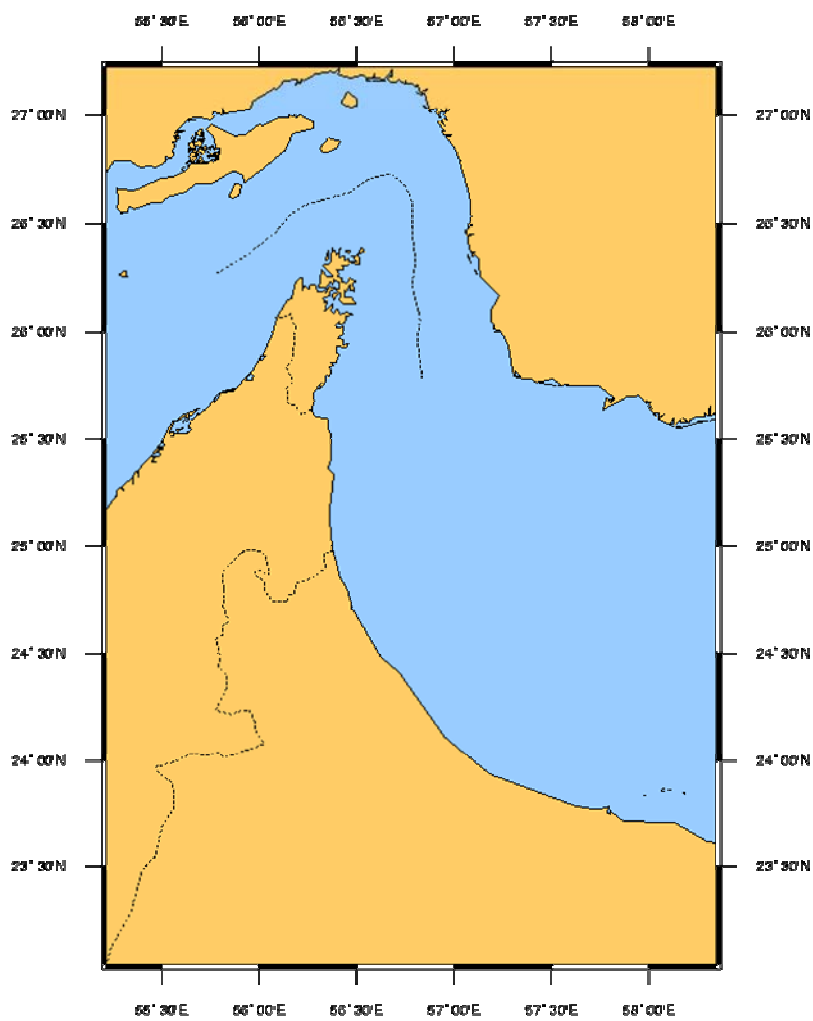
Source : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

Le Golfe Arabo Persique



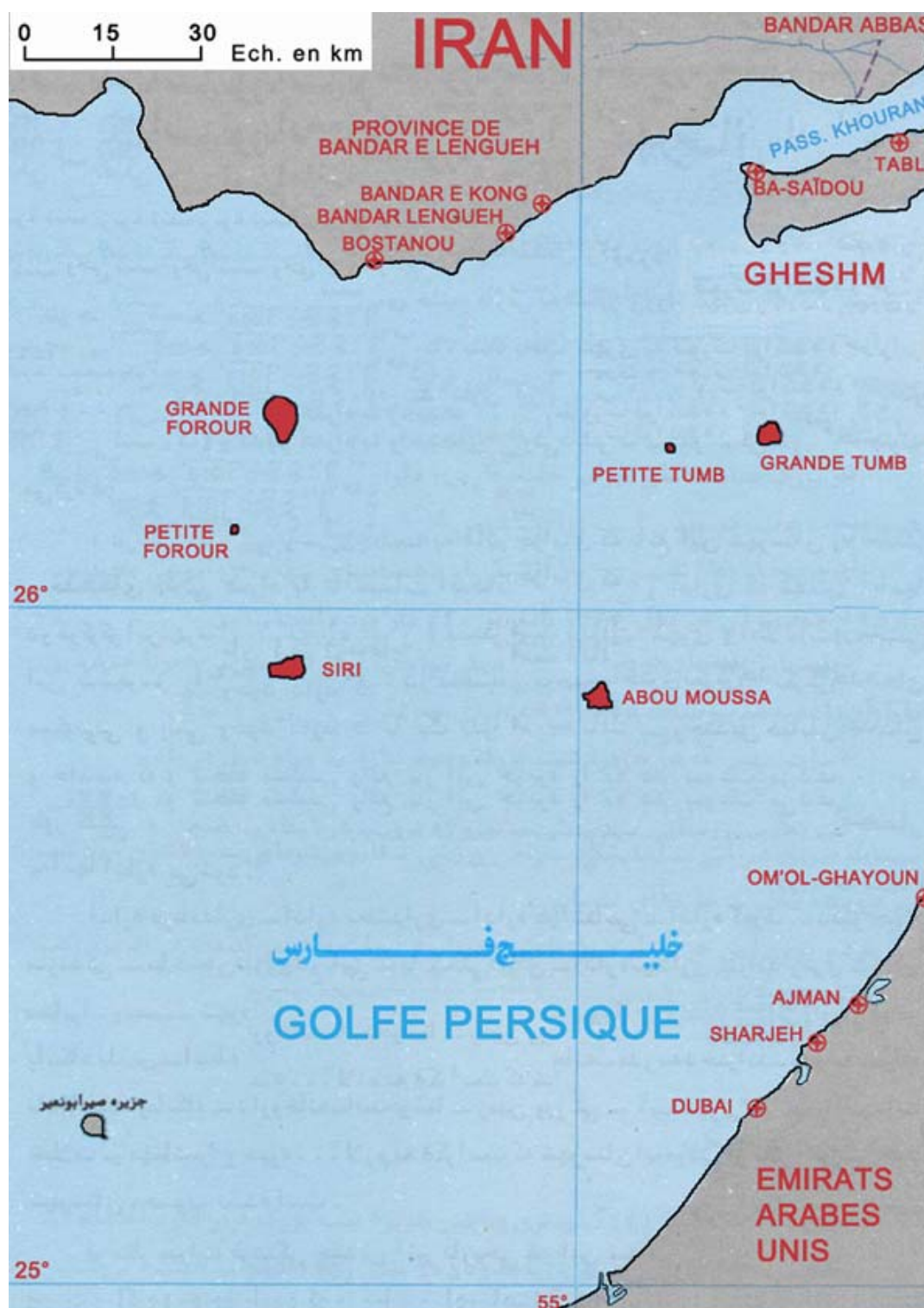
Source : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

Le détroit d'Ormuz



Source : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

Les îles Tomb et Abou Moussa



Source : www.iran-resist.org

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages en français

- DESCROIX Luc et LASSERRE Frédéric, « L'eau dans tous ses états : Chine, Australie, Sénégal, Etats-Unis, Mexique, Moyen-Orient... », L'Harmattan 2003.
- FOURMONT-DAINVILLE Guillaume, « Géopolitique de l'Arabie saoudite, la guerre intérieure », Ellipses, 2005.
- MUTIN Georges, « L'eau dans le monde Arabe », Ellipses, 2000.
- MUTIN Georges, « Géopolitique du Moyen-Orient », Ellipses, 2005.
- MUTIN Georges, « Géographie sur le monde Arabe, Cours d'Agrégation de Géographie », *Institut d'Etudes Politiques de Lyon*, 2005.
- Ambassade de France en Arabie Saoudite /mission économique « Le secteur de l'eau en Arabie Saoudite » – 5 février 2003.
- Ambassade de France au Yémen/mission économique ? « Le secteur de l'eau au Yémen » –14 août 2003.
- Ambassade de France aux Emirats Arabes Unis / mission économique d'Abu Dhabi « Le traitement des eaux usées aux Emirats Arabes Unis» - 18 février 2003.
- Ambassade de France au Koweït/mission économique, « La problématique de l'environnement au Koweït » – 6 juillet 2003.
- Rapport de la dix-neuvième session du comité de l'agriculture de la FAO sur le dessalement de l'eau à des fins agricoles (Rome, 13 - 16 avril 2005).

Ouvrages en anglais

- IRC International Water and Sanitation Centre, www.irc.nl.
- 1^{er} rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie) <http://www.unesco.org> Edition en anglais parue en mars 2003 .

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- DULAIT André (Coll) « Le Moyen-Orient et l'eau » - *Centre de réflexion et d'étude sur les problèmes internationaux (CRESPI)*, juin 2000
- LABROUSSE, Contre-amiral (2S) Henri « La mer Rouge, enjeu stratégique », *Revue de la défense nationale*, janvier 2004
- LABROUSSE Contre-amiral (2S) Henri « La péninsule Arabique et la mer », www.stratisc.org, février 2006
- LARBI BOUGUERRA Mohammed « Batailles de l'eau. Pour un bien commun de l'humanité », *Le Monde Diplomatique*, juin-juillet 2005.
- LASSERRE Frédéric « Les détroits maritimes - Réflexion sur des enjeux stratégiques majeurs », Département de géographie, Université Laval/ Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI), janvier 2006.
- SAINT-PROT Charles , « L'Arabie saoudite à l'épreuve des temps modernes », *Etudes géopolitiques n° 3*, 2004.
- COLLECTIF, « Les ports et les armements du Moyen-Orient », *note de synthèse de l'institut d'économie maritime*, février 2005.

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- RICHARDSON Michael, "Terror at sea: The world's lifelines are at risk", *The Straits Times*, 17 novembre 2003

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. L'Arabie dénuée d'eau ?	6
1.1. Les procédés d'approvisionnement en eau douce	7
1.1.1. L'exploitation des ressources naturelles : la captation des eaux souterraines	8
1.1.2. Le retraitement des eaux usées	8
1.1.3. Le dessalement	9
1.2. Approche sous-régionale	10
1.2.1. L'Arabie saoudite, puissance dominante, peine à satisfaire ses besoins	11
1.2.1.1.- Des ressources insuffisantes	11
1.2.1.2.- Stratégies mise en place	12
1.2.2. Les émirats du golfe Arabo-persique : une situation de crise	13
1.2.2.1. Les ressources naturelles	13
1.2.2.2. Stratégies mises en oeuvre	16
1.2.3. Le sud de la péninsule : l'Arabie des moussons	18
1.2.3.1. Ressources : des précipitations inconnues dans le reste de la péninsule, mais	18
insuffisantes.	18
1.2.3.2. Stratégies mises en place : vers une rationalisation de l'exploitation des ressources.	20
En guise de conclusion partielle : vers une coopération régionale accrue ?	21
2. Les espaces maritimes, enjeux géopolitiques et stratégiques : l'Arabie cernée d'eaux.....	23
2.1. Une Histoire dictée par la géographie	23
2.1.1. La Mer Rouge	23
2.1.2. Les approches maritimes au sud de la péninsule	25
2.1.3. Le Golfe Arabo-persique	25
2.2. Conflits territoriaux pour la maîtrise des flux maritimes	26
2.2.1. L'accès à la mer Rouge : le Yémen et les îles Hanish	28
2.2.1.1. Historique	28
2.2.1.2.- Le conflit armé	29
2.2.1.3. La résolution pacifique de la crise	29
2.2.2.- L'accès au Golfe Arabo – persique et le contrôle d'Ormuz	30
2.2.2.1. Les îles Abou Moussa, Grande et Petite Tomb	31
2.2.2.2. Une tension qui s'étend à l'ensemble du Golfe	33
2.3. La maîtrise des espaces maritimes : terrorisme et piraterie	33
2.3.1. Une menace confirmée	33
2.3.1.1. Une source de financement	34
2.3.1.2. La perturbation des approvisionnements énergétiques occidentaux	35
2.3.2. La réponse occidentale	36
2.3.2.1. La réponse des Etats-Unis	36
2.3.2.2. La réponse internationale	36
ANNEXES	39

La péninsule arabe	40
Le détroit de Bab el Mandeb	41
Les îles Hanish.....	42
Le Golfe Arabo Persique	43
Le détroit d'Ormuz	44
Les îles Tomb et Abou Moussa	45
BIBLIOGRAPHIE.....	46
TABLE DES MATIERES	48